

PAYSAGES VITICOLES EN TRANSFORMATION

LES MOBILITÉS DOUCES POUR LIER LES TERRITOIRES

APR29



Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, par leur expertise et leur disponibilité, à l'aboutissement de ce projet sur la transformation des territoires viticoles en Gironde.

Nos sincères remerciements vont d'abord à David Haudiquet, paysagiste et encadrant de ce projet, pour son accompagnement précieux, ses conseils éclairés et son engagement constant tout au long de notre travail.

Nous remercions également Audrey Atchadé, notre interlocutrice principale au sein du Conseil départemental de la Gironde, dont l'aide et le suivi nous ont été indispensables pour mener à bien ce projet ; et Béatrice Julien-Labruyère, qui a coordonné les Ateliers Pédagogiques Régionaux et rendu possible ce sujet.

Nous adressons également nos remerciements aux nombreux acteurs du territoire qui ont partagé avec nous leur savoir-faire et leurs perspectives : Baptiste Ranchou, Benoit Vinet, Lucie Donze, Bruno Drode, viticulteurs et vignerons, pour leur accueil et pour avoir pris le temps de nous transmettre leur vision des enjeux viticoles locaux ; Raymond Rodriguez, maire de Gauriac, et Pierre Joly, maire de Bourg-sur-Gironde, pour leurs réflexions enrichissantes sur la gestion des territoires.

Nous remercions aussi Grégory Epaud, paysagiste, pour son éclairage essentiel sur les enjeux de paysage et d'aménagement, ainsi que Thibaut Térian, doctorant, pour son partage d'expertise sur les questions énergétiques propres à la Gironde.

Enfin, nos remerciements vont à toutes les équipes du Conseil départemental de la Gironde qui, de près ou de loin, ont contribué à faire de ce projet une expérience enrichissante et formatrice.



Sommaire

La commande, les enjeux et la visite sur site

1. Un paysage à dominante viticole

2. Un territoire marqué par la crise du vin

3. Fiches profils

4. Boite à outils

A. Lisières publiques

B. Espaces agricoles diversifiés

C. Sites de régénération écologique

5. Synthèse



La commande, les enjeux et la visite sur site



Vignes arrachées
Photographie personnelle



Vignes arrachées en train de brûler
Photographie personnelle

Thématiques abordées dans le cadre de L'APR :

- La relation aux **terres agricoles**, leur évolutions passées et à venir
- les **pistes de reconversion** de ces terres viticoles, dans le cadre du plan d'arrachage
- les énergies renouvelables, les risques et potentiels de l'**agrivoltaïsme**

Quelle mise en projet et en récit pour les paysages post crise viticole?



Visite de site
Photographies personnelles



1. Un paysage à dominante viticole

Etat des lieux



Les Côtes de Blaye et Côtes de Bourg, sur les rives de l'Estuaire de Gironde et de la Dordogne

Cadrage d'étude



Territoire d'étude 1/400 000e

Cartographie réalisée le 10/10/24



Territoire d'étude, superposition IGN et photographie aérienne

Cartographie réalisée le 10/10/24

Blaye



Pépinériste «Moi ici j'expérimente des variétés de blés ! Mais il faut aller en charente pour les moulins, ici c'est que le pinard !»

Guillaume



Grégory Epaud
Paysagiste/
Syndicat du Moron
Quelles opportunités paysagères ?



Lilianna

Association les Atelier Mascaret
«Se tourner vers une agriculture de proximité»

Gauriac

Berson



M. Drode

Viticulteur à la retraite , pas de successeur pour ses vignes et il a tout arraché



Teuillac



Maire de Gauriac M. Rodriguez

Des parcelles de vignes arrachées pour créer des zones tampons entre monde résidentiel et monde agricole

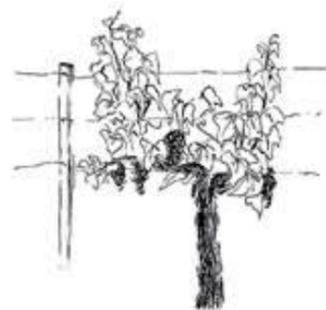


Mme. Donze

Viticultrice du Domaine Martinat, l'activité maintenue malgré la crise



Viticulteur en coopérative, il espère un nouveau départ. 2hectares arrachés



Benoit Vinet

Viticulteur et arboriculteur
Un jardin plutôt qu'un vignoble pour plus de biodiversité



M. Ranchou

Cezac



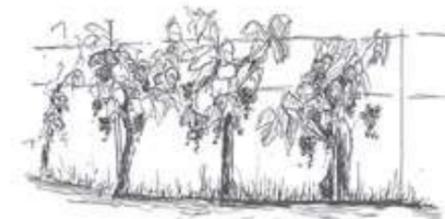
Bourg



Maire de Bourg, Pierre Joly

On encourage les espaces naturels sensibles, les trames bleues, Il faut tendre à la diversité comme le faisaient les arrière grands parents

Ambès



Carte des rencontres d'acteurs

Durant une semaine nous avons eu le plaisir d'aller à la rencontre des acteurs de ce territoire. Ils nous ont accueilli et raconté leur histoire avec la vigne, le terroir et leur vision de l'avenir de ces paysages.

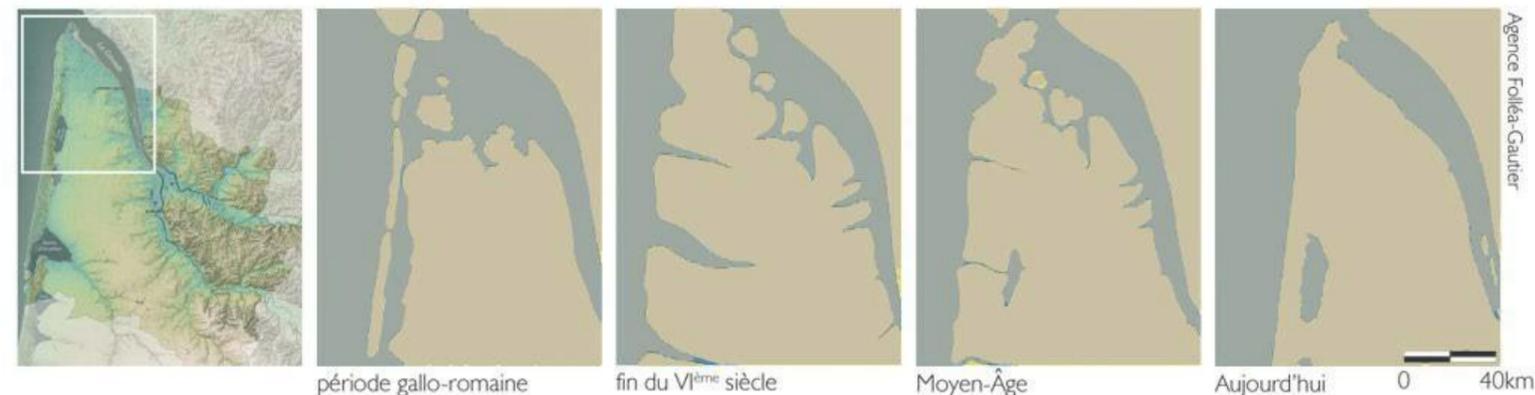
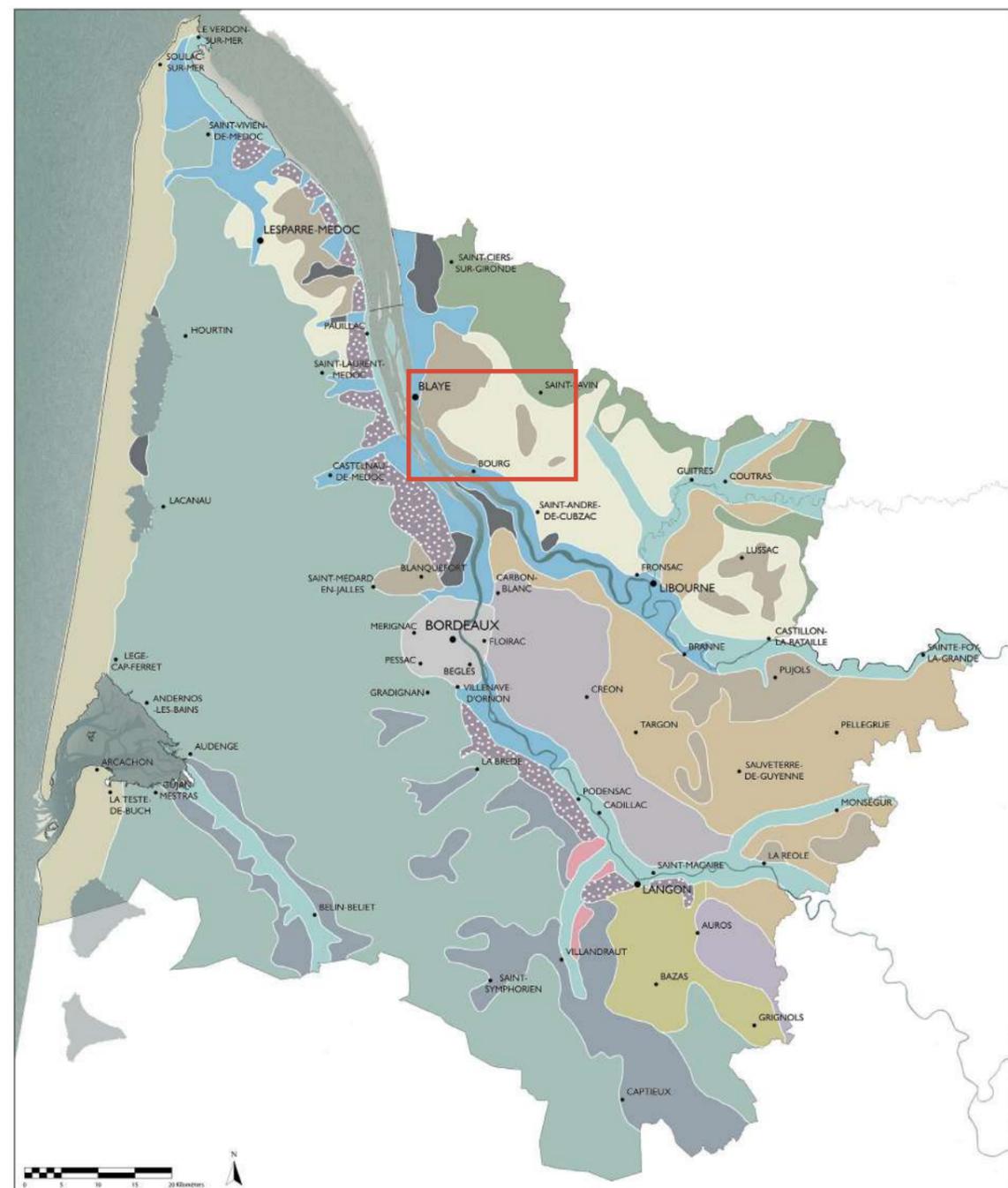
Nous avons arpenté en voiture les Cotes de Bourg et cotes de Blaye en se posant la question du devenir des sols et des paysages viticoles en transition.



Un terroir marqué par une diversité géologique

Le socle géologique de la Gironde est composé principalement de roches sédimentaires. Elles sont le dépôt de l'érosion des massifs montagneux, Armoricains, Vendéen et du Massif Central, déposés depuis la fin de l'ère secondaire, le Crétacé.

Au sud-ouest, ces roches sont enfouies à plus de 2000 m de profondeur avec quelques gisements pétroliers exploités.



Au nord-ouest du département, de grandes **nappes de sable et d'argile** se sont accumulées. Le reste du territoire se constitue de **calcaires** lacustres ou marins qui forment de longues **falaises** sur les bord de fleuve, un aspect identitaire au territoire.

Durant l'ère quaternaire des mouvements tectoniques et des évolutions climatiques ont fortement modifié le territoire Girondin. L'apparition de la faille de la Garonne au Pléistocène moyen correspond à la fracture du socle calcaire commun à l'ensemble du bassin. Le long de cette flexure s'installe le fleuve, sous un escarpement dont la dénivellation atteint 40 à 50 m.

A l'ouest de la faille un effondrement recouvre la couche de sédiments épandus par les fleuves et rivières. Du côté est, il est à l'inverse affleurant et offert aux éléments qui ont poursuivi le modelage des paysages par l'érosion : de **larges vallées** ont ainsi été creusées par les cours d'eau, par étages successifs.

Des terrasses alluviales successives sont constituées par des couches de graves des Pyrénées qui, en parallèle de ces changements morphologiques, ont été épandues massivement depuis l'Entre-Deux-Mers jusqu'à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Ces graves sont favorables à la présence de la vigne. Un **relief bosselé** en surface, comme dans l'entre deux mers, correspond au mouvement des roches dures souterraines.

On observe donc un contraste géologique entre la partie Nord Est et Sud Ouest marqué par la diagonale qui correspond à la rive gauche de la Garonne, entre paysage de Plateau Landais et Paysage collinaire calcaire.

Sur le cadrage des Côtes de Blaye - Côtes de Bourg, le socle est majoritairement argilo-calcaire ou sableux, ce qui donne les goûts particuliers des vins produits sur ce territoire.

“La zone géographique de l'appellation d'origine contrôlée « Côtes de Blaye » située sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, se caractérise par des entrées maritimes provenant de l'océan, associées à une durée d'ensoleillement soutenue (240 jours annuels), qui confèrent à cette région un climat tempéré et des conditions très favorables à la viticulture.”

Source : Atlas des paysages de la Gironde



Paysages vallonnés, sur un socle majoritairement argilo-calcaire

Photographies personnelles

Plassac, 17 septembre 2024



Un relief caractéristique de coteaux et vallons

L'estuaire de la Gironde crée une rupture : au nord apparaît un **paysage de vallons** sculpté par de nombreuses rivières. Ces dernières se jettent dans une immensité d'eau saumâtre.

Au sud, une plaine landaise est parcourue par un réseau hydrologique maîtrisé.

Le département est parcouru par un réseau hydrographique de plus 3 500 km de cours d'eau (fleuves, rivières, etc.) et bordé de 126 km de littoral.

Des **falaises calcaires** s'élèvent des berges de la Dordogne, contreforts des coteaux viticoles.

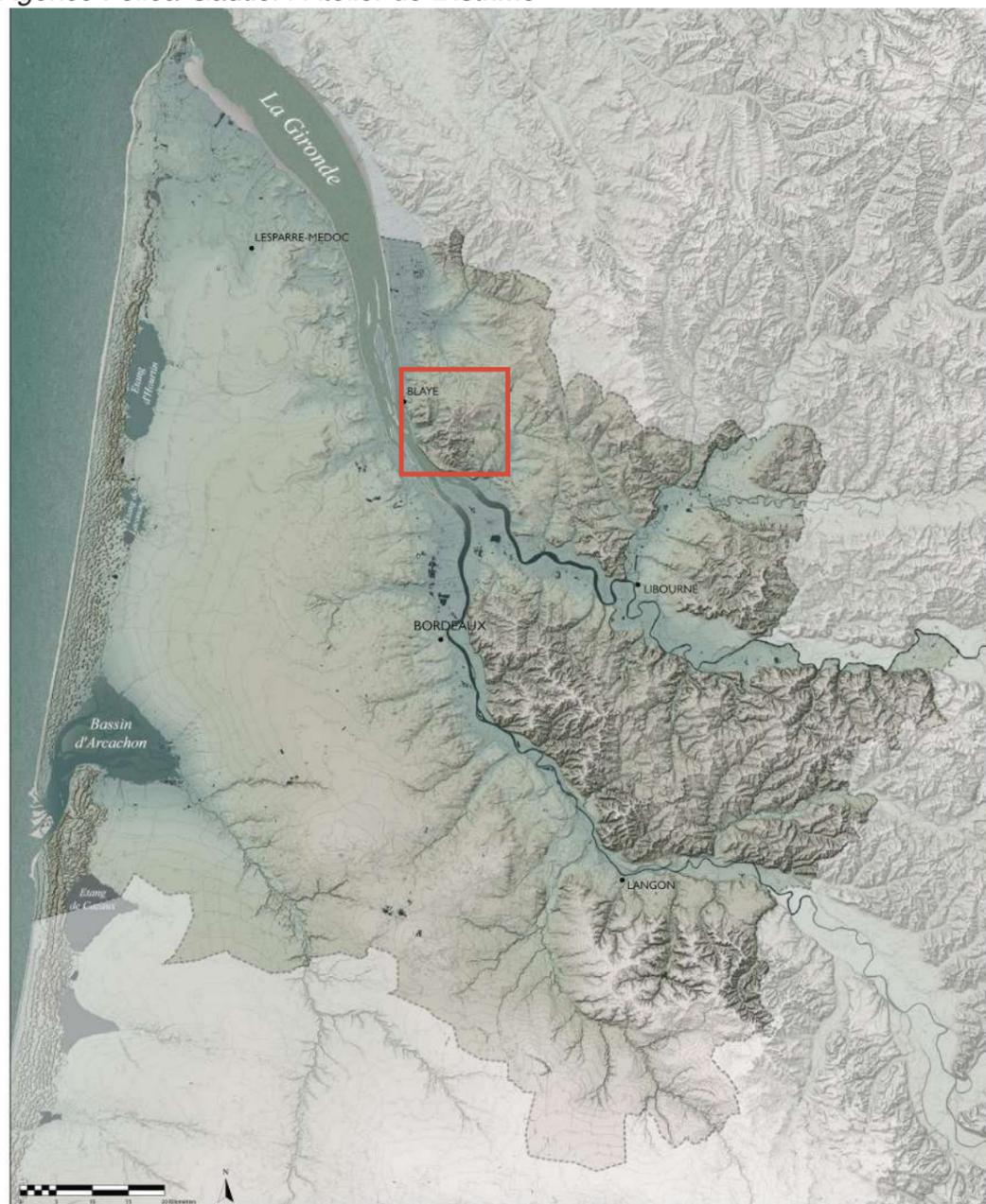
Ces coteaux abritent des vignes du point haut au fond de vallon.

Ces **pentés douces et régulières** sont **idéales pour la culture de la vigne**, l'eau ruissellant et s'infiltrant peu dans les sols.

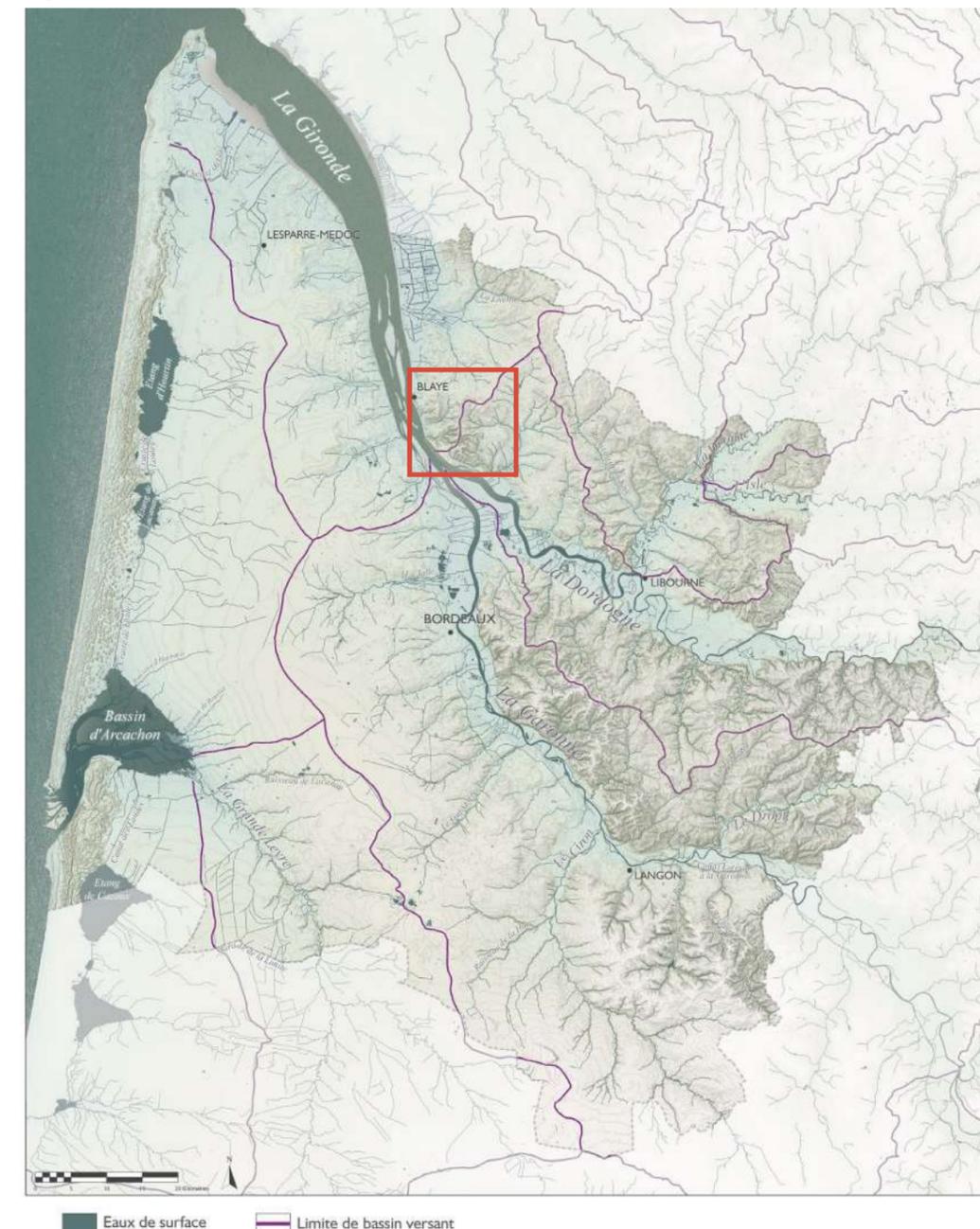
Le relief offre une **exposition idéale**, la roche calcaire se trouve quelques centimètres sous la terre agricole, notamment sur les hauteurs qui sont balayées par les vents.

La proximité de la roche permet de maintenir une certaine humidité en profondeur, grâce à ses microporosités.

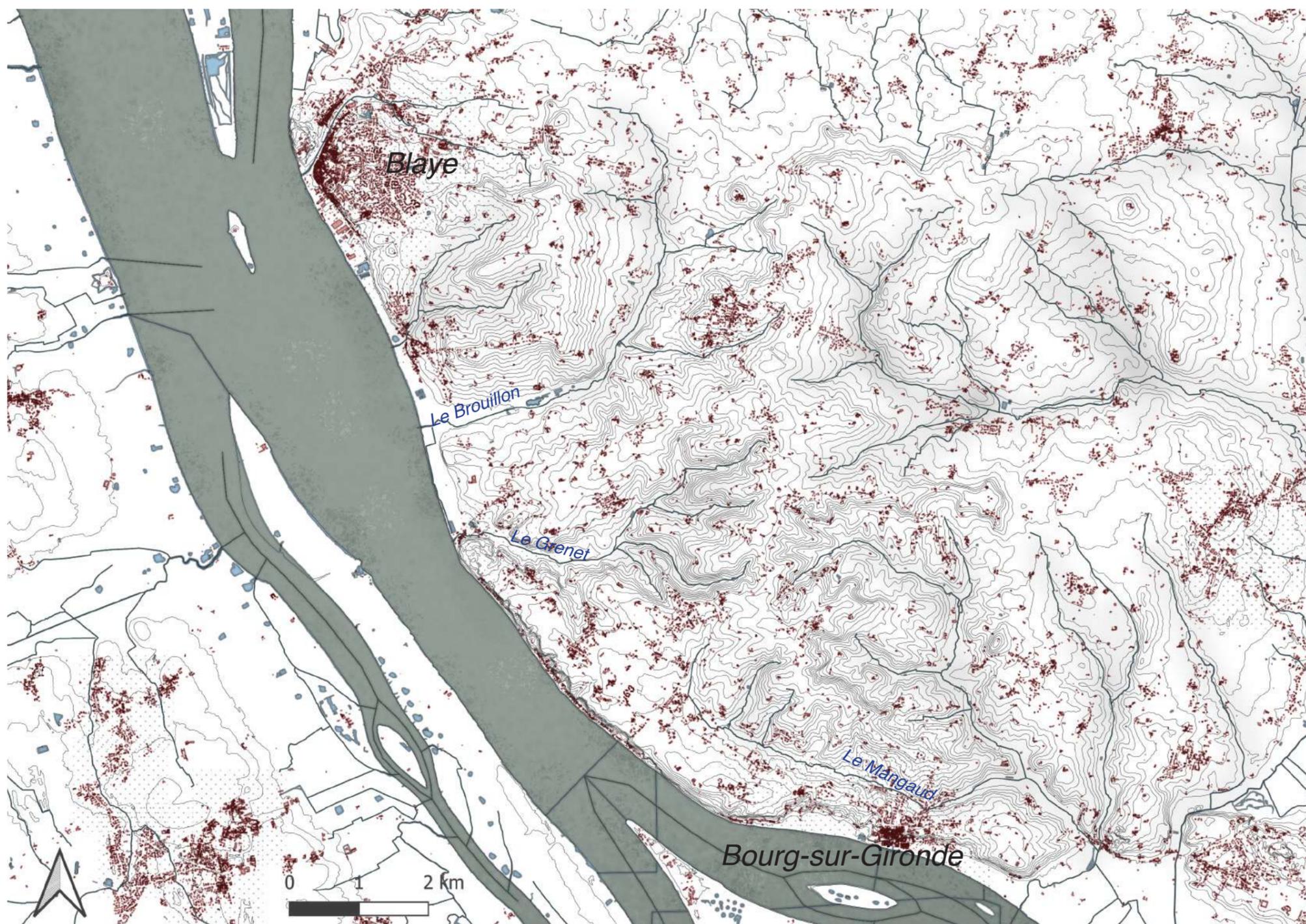
Carte des reliefs, Atlas des Paysages de la Gironde, Agence Folléa-Gautier / Atelier de L'Isthme



Carte des eaux de surface, Atlas des Paysages de la Gironde, Agence Folléa-Gautier / Atelier de L'Isthme



Notre territoire d'étude se situe sur **deux bassins versants**, celui du Moron au Sud-Est de Blaye et le bassin versant de la Livienne au Nord-Ouest.



Carte topographique et hydrographique, implantation du bâti , 1/50 000
réalisée le 29 septembre 2024

Ce territoire regorge de milieux humides tels que:

- Des **paluds**, ces espaces inondables par de fortes marées, anciennement marais, et qui sont aujourd'hui des **terres agricoles riches**,
- Les zones humides, espaces de transition, entre terre et eau. Ces sols présentent des signes de saturation en eau et une végétation de type hygrophile.

Les zones humides contribuent aussi bien à la **protection de la ressource en eau**, qu'à celle des habitats naturels et des espèces. Les espaces importants pour la biodiversité (Natura2000, ZNIEFF, ENS) en Gironde correspondent majoritairement aux zones humides.

Les côtes de Blaye et de Bourg ont été formées par quatre ruisseaux principaux : le Mangaud, le Moron, le Grenet, le Brouillon.

Ces vallons sont une ressource importante en biodiversité au cœur des vignes, tentacules fracturant le territoire pour maintenir une diversité faunistique et floristique. Ces **trames vertes** permettent la continuité écologique, abritant une végétation spontanée.

Sur notre territoire, cohabitent également des trames brunes (sols vivants), des trames turquoise (zones humides) et des trames bleues (réseaux aquatiques comme les cours d'eau).

Ces lieux sont sous la **gestion du syndicat du Moron**, qui analyse conjointement l'état écologique (biologique et physico-chimique) et l'état chimique. Ces études servent à guider la gestion des 400 km de cours d'eau du territoire d'intervention du syndicat.



Mares, zones humides et cours d'eau assurent la trame bleue du territoire

Photographies personnelles

Lapouyade, 17 septembre 2024



Les digues retiennent l'eau des marées et permettent des cultures en palud

Photographies personnelles

Villeneuve, 18 septembre 2024



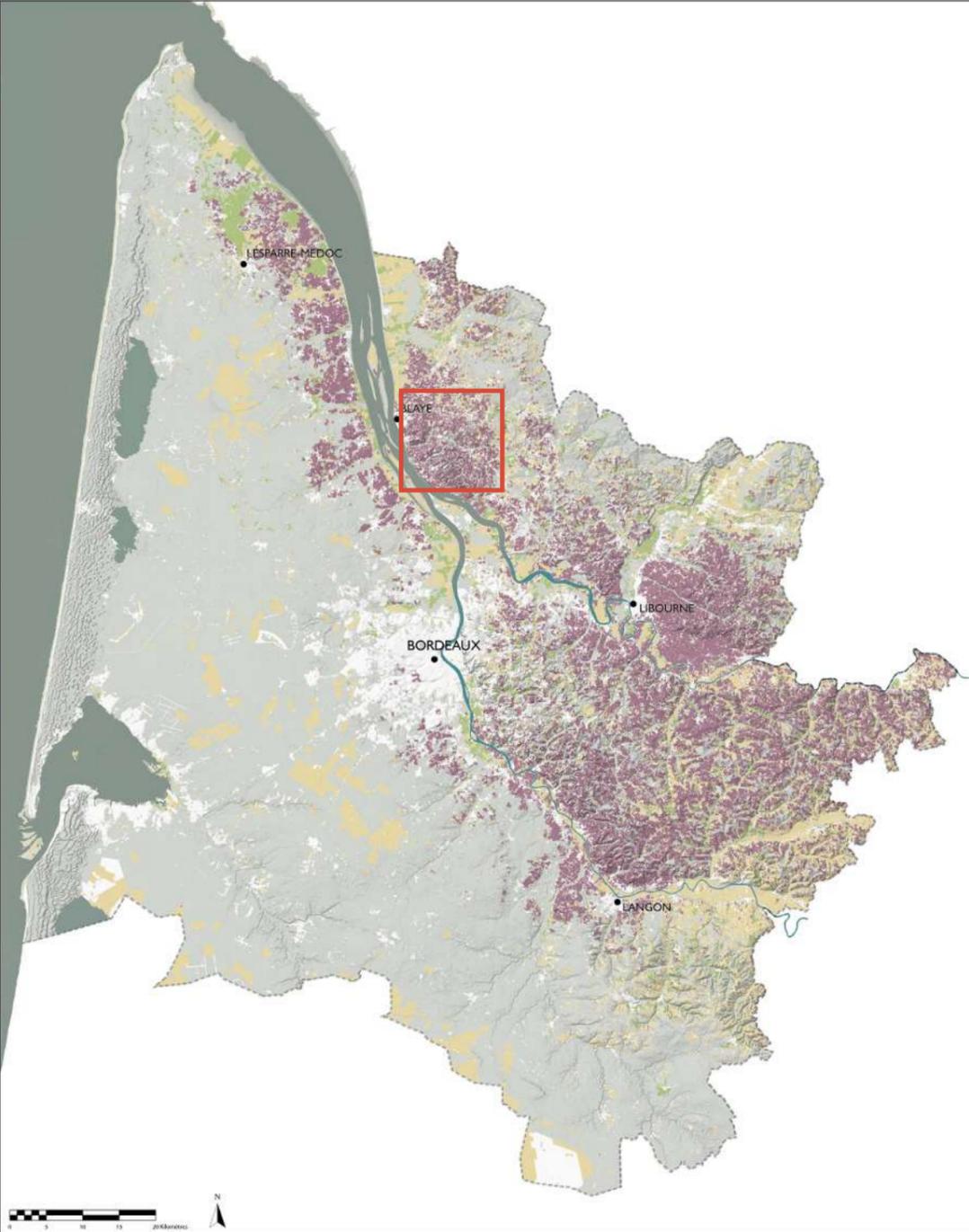
Le territoire est très vallonné, on retrouve des boisements en fond de vallon

Photographies personnelles

Pugnac, 16 septembre 2024

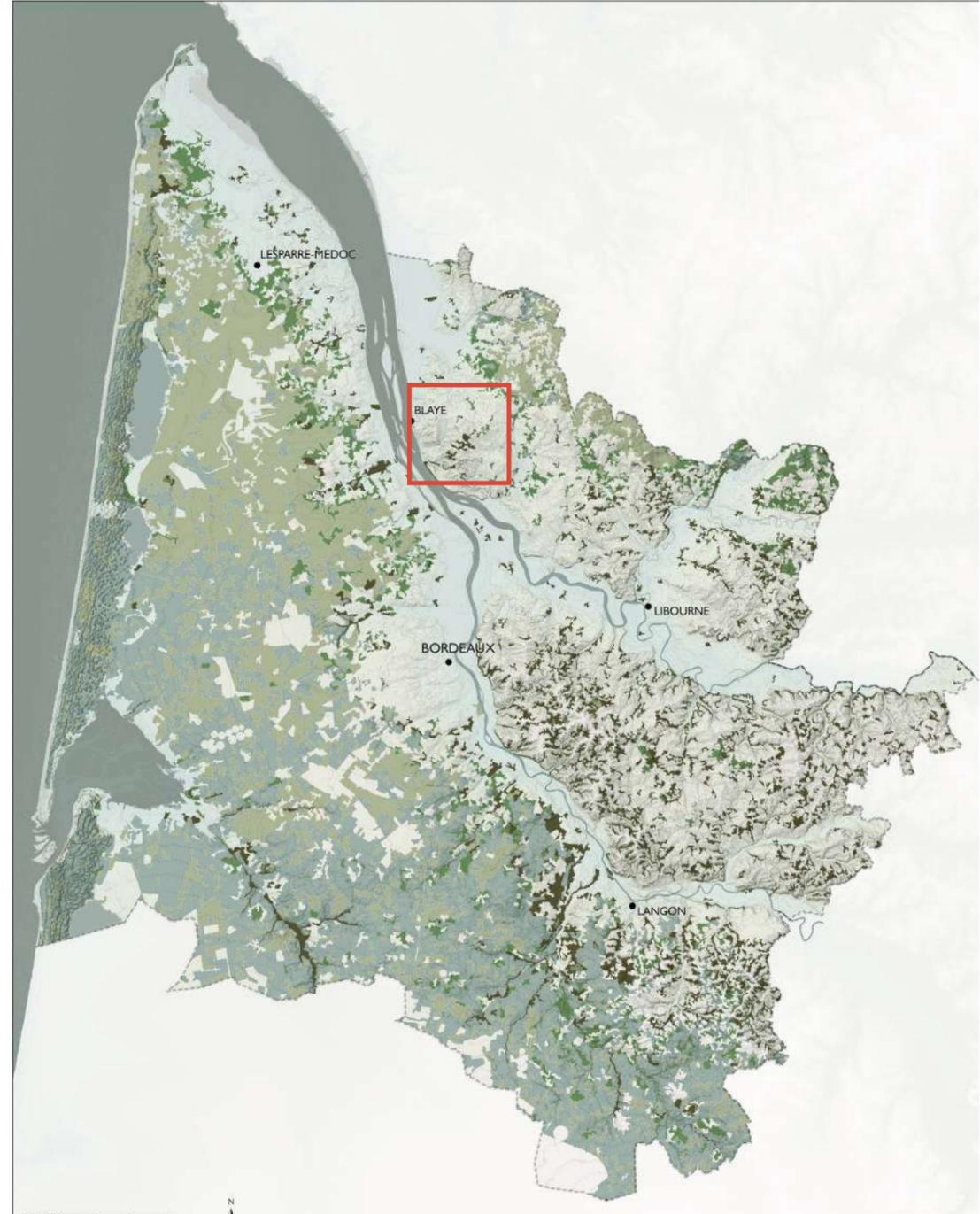
Un paysage en quasi-monoculture de vignes

Carte de l'agriculture, Atlas des Paysages de la Gironde, Agence Follé-Gautier / Atelier de L'Isthme



- Cultures
- Prairies
- Vignes et vergers
- Espaces non agricoles non urbanisés
- Espaces urbanisés

Carte des boisements, Atlas des Paysages de la Gironde, Agence Follé-Gautier / Atelier de L'Isthme



- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Forêt mixte
- Forêt clairsemée, coupe forestière, chablis ou friche arborée

L'agriculture a toujours fait partie des paysages Girondins, mais les productions agricoles ont fluctué. En effet la surface agricole n'a pas tant changé, mais a légèrement diminué pour laisser de la place à l'expansion urbaine.

Le changement se trouve dans le type de culture. Dans les années soixante, l'agriculture était diversifiée, certaines parcelles étaient alors en **polyculture**.

A cette époque, les cultures sont organisées selon la typologie d'espace :

Les fonds de vallon enherbés et boisés, humides et frais sont alors dédiés au **pâturage** ovin et bovin. Les plateaux venteux permettent de cultiver des **céréales**, qui sèchent rapidement grâce au vent. Les coteaux sont idéalement exposés pour produire du **raisin**, sur des sols drainants.

Ceux trop raides ainsi que les marais non asséchés sont préservés en **boisement mixte**.

Evolutions des pratiques culturelles : photographies anciennes



Autour de l'ancien Bourg, des prairies, du pâturage et des vignes
Bourg-sur-Gironde, années 1950



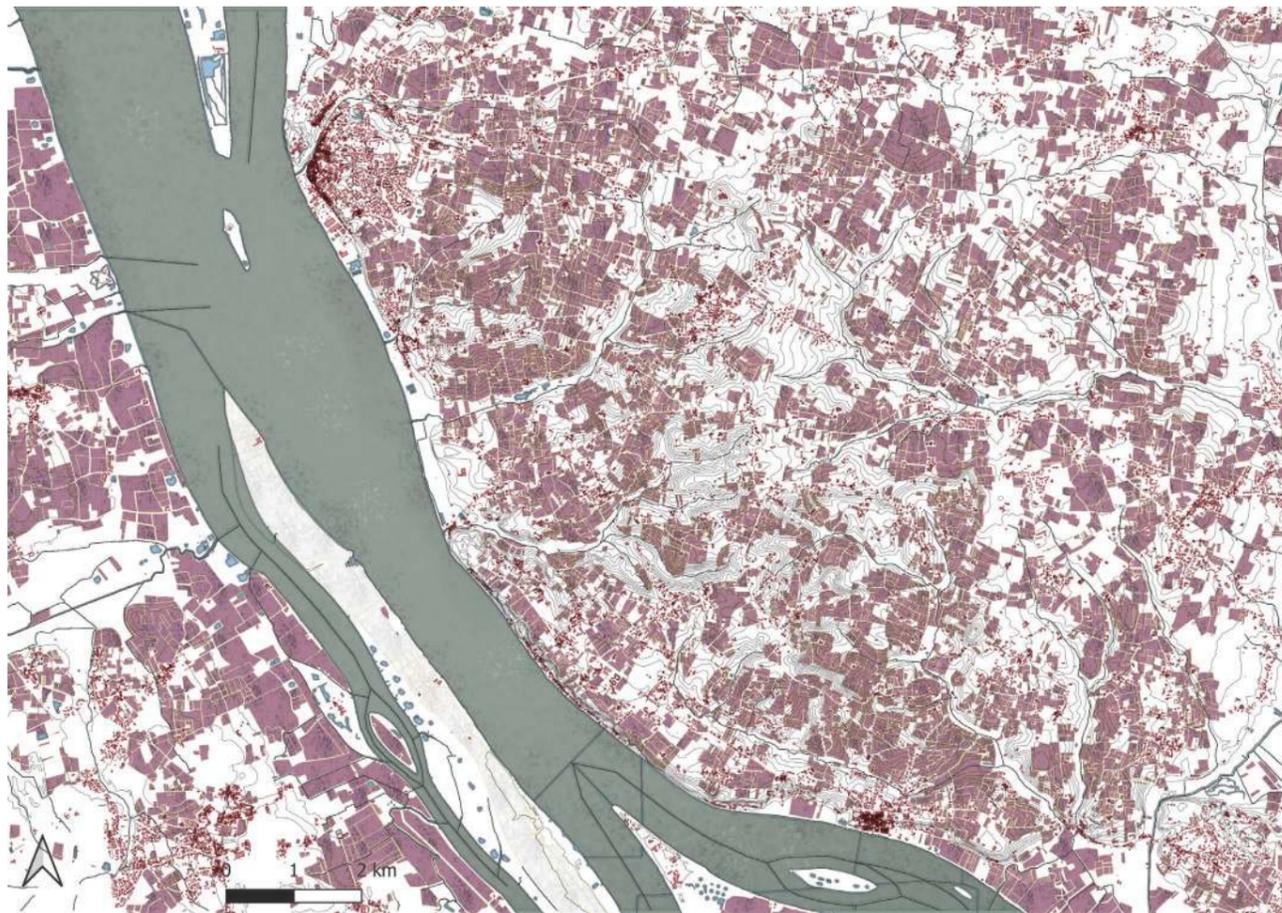
Des prairies, des vignes en agroforesterie
Gauriac, années 1940

On remarque une légère augmentation des surfaces boisées entre les années 1960 et aujourd'hui (cf *évolution photographique partie 2.*) En effet, la mécanisation a entraîné l'abandon de certaines terres car elle n'étaient pas exploitables mécaniquement.

C'est dans les **années 1980** que le paysage de Gironde a connu un grand changement.

C'est l'âge d'or de la vigne, qui se présente alors comme la culture la plus rentable. Les producteurs de céréales sont donc passés à la culture viticole, puis les éleveurs ont suivi.

Manquant de place, pour produire toujours plus de vin, les marais ont été asséchés. Ces assèchements à grande échelle ont pris place au XIXe siècle, avec notamment des techniques de poldérisation, permettant la culture en paluds.



Carte des cultures actuelles de vignes, 1/50 000
Réalisée le 29 septembre 2024



Carte actuelle des boisements mixtes, 1/50 000
Réalisée le 29 septembre 2024

Cet engouement pour la viticulture a emmené certains territoires girondins vers une **agriculture monospécifique**, un paysage homogène. C'est un motif qui se répète, à peine troublé par un arbre ou une haie çà et là. Le blayais bénéficie de sa topographie escarpée, ce qui rend certaine partie du territoire trop abrupte pour une production agricole. Ce terroir profite donc d'un paysage viticole interrompu par des boisements.

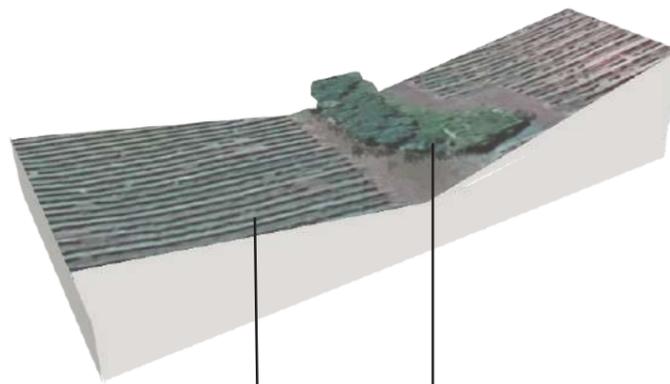
La Gironde s'est donc développée autour de la production de vins, les filières sont certes très locales mais il n'y a plus de place pour l'implantation d'autres cultures. Chaque nouvelle production agricole nécessite la mise en place d'une nouvelle filière.

Des modes de cultures adaptés à la topographie

typologies paysagères

La culture en coteaux

Bloc diagramme d'après une photographie aérienne du Domaine Martinat, Lansac



Cultures viticoles

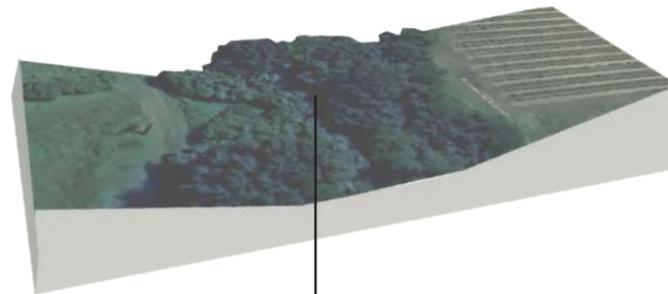
Boisements de fond de vallée

Problématiques :

- érosion, lessivage des sols
- trame verte fragmentée

Les boisements et cours d'eau en fond de vallée

Bloc diagramme d'après une photographie aérienne du ruisseau de Brouillon, Plassac



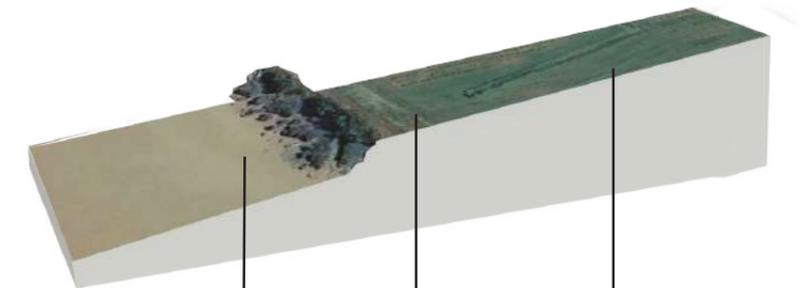
Ruisseau et sa ripisylve

Problématiques :

- crues
- trame verte fragmentée par des ouvrages
- érosion des berges

La culture en paluds

Bloc diagramme d'après une photographie aérienne des parcelles viticoles du Château de Barbe, Vileneuve



Estuaire de la Gironde

Digue

Cultures viticoles

Problématiques :

- risque de submersion
- absence de cheminements

Comment reconnecter les communes tout en répondant aux enjeux économiques et de biodiversité ?



Paysages de vigne
Photographies personnelles
Lansac, 19 septembre 2024



Boisements mixtes en bas de coteaux
Photographies personnelles
Pugnac, 17 septembre 2024



La production de raisin, composante essentielle de l'économie girondine
Photographies personnelles
Lansac, 19 septembre 2024

Une urbanisation diffuse, et des sentiers fragmentés



A l'époque Romaine les villes et les axes routiers, et investissent les campagnes. De nombreuses villas sont implantées en campagne, proches de leurs exploitations, c'est ce qui guidera l'histoire urbaine du département.

Bordeaux devient alors une ville majeure au croisement des **voies romaines**.

La population dans le département connaît un accroissement démographique jusqu'au début du XIXème siècle où une baisse de population majeure se fait ressentir : 570 000 habitants en 1790, 320 000 en 1806. Les aménagements sont en déclin : ports, routes et ponts, non entretenus, voient leur état se dégrader.

C'est au cours du XXème siècle avec l'engouement touristique pour le littoral va développer tout un réseau d'infrastructures et dynamiser le territoire en lui donnant une image de marque.

L'urbanisation du territoire girondin est peu dense et diffuse. La géographie, par endroits plane offre beaucoup d'espace et facilite le mitage. L'arrivée de la voiture dans les années 70 encourage cet **étalement urbain** et l'apparition des espaces périurbains sur le territoire, dans des paysages agricoles ou naturels.

Le développement résidentiel aujourd'hui prend de l'ampleur et la pression urbaine est plus forte sur des secteurs comme St André de Cubzac, à proximité directe de notre cadrage.

Sur ce territoire, la mobilité est principalement basée sur l'automobile. Les **axes routiers** sont nombreux et très hiérarchisés. Les déplacements du quotidien ne peuvent que difficilement être faits autrement qu'en voiture car il y a encore peu d'infrastructures de mobilités douces.

De plus, les communes n'ont pas toujours les moyens d'investir dans ce type d'aménagement viaire. En effet, il faut acheter les bordures de champs, et une bande de quelques mètres pour implanter une piste cyclable.

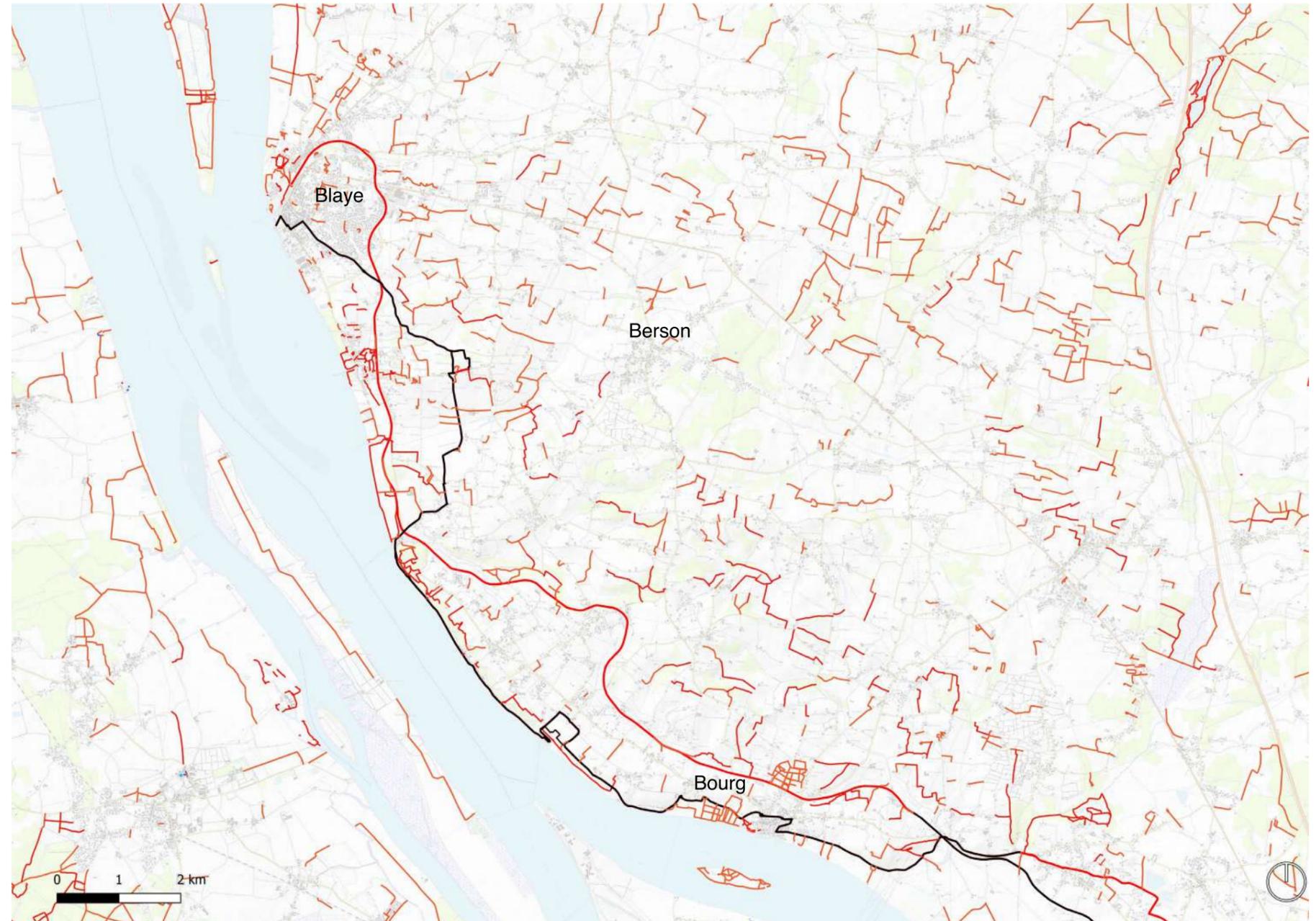
La circulation piétonne entre les espaces urbains est compliquée compte tenu des distances, et il existe que peu d'espaces de promenade au cœur des vignes. Peu de randonneurs s'y aventurent, le territoire n'étant pas accessible par endroits.

La cartographie des sentiers sur les côtes de Blaye et de Bourg met en lumière une **fragmentation des itinéraires**, avec peu de connexions entre les communes.

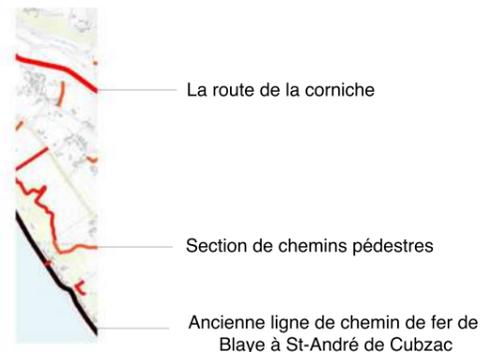
Chaque village propose des chemins locaux, mais ces derniers ne forment pas un réseau continu, rendant les déplacements intercommunaux peu pratiques pour les piétons et les cyclistes.

Ce manque de connectivité limite également le développement de voies de mobilité douce, comme des pistes cyclables ou des chemins adaptés, essentiels pour favoriser des déplacements durables et renforcer la cohésion entre les différents territoires.

L'ancienne voie de chemin de fer (en rouge sur la carte) ainsi que ces nombreux sentiers discontinus sont une potentialité pour le territoire car ils pourraient être raccordés afin de former des chemins de mobilité sur le Bourgeois et le Blayais.



Carte des sentiers 1/50 000
Réalisée le 2 décembre 2024



La culture de la vigne en Gironde de l'époque Gallo-Romaine à nos jours

Temps marquants



Antiquité

Installation des **romains**, implantation de la viticulture et développement du commerce viticole

Les domaines viticoles se développent rapidement le long de la côte, grâce au transport maritime dynamique

Du IXe au XVIIe

Guerres et conflits qui impactent la production de vins dans le territoire (Maures, Vikings, Anglais..)

XIIe siècle

Réels débuts de l'exploitation viticole dans la région

XVIIIe s.

développement du commerce avec la **Hollande** (encourage l'innovation technique et l'introduction de nouvelles techniques)



XIXe siècle

A cette époque, production de vin blancs autant que de vins rouges

Maladies (oïdium, mildiou, Puis surtout crise du **phylloxéra**), qui fait chuter drastiquement la production de vins

Après cette crise, on a greffé toutes les vignes sur des pieds de vignes américains

1956

«L'enfer blanc»

On enregistre des températures de -10 à -20°C autour de Bordeaux

Années 1970-1980

on passe de la polyculture à un encépagement majeur : **paysage de monoculture de vigne**

1990 : Développement de l'export, marché international. Restructuration, plus de vin rouge
Développement de la concurrence.

2005 :

125 000 ha de vignes en Gironde

2024 :

109 316 ha de vignes

Crise viticole

liée à la surproduction de vin

Aléas climatiques et difficultés à réagir face aux maladies

Vignes à l'abandon, Plans d'arrachage successifs .

Source : Douanes, données de récoltes

Source : Douanes

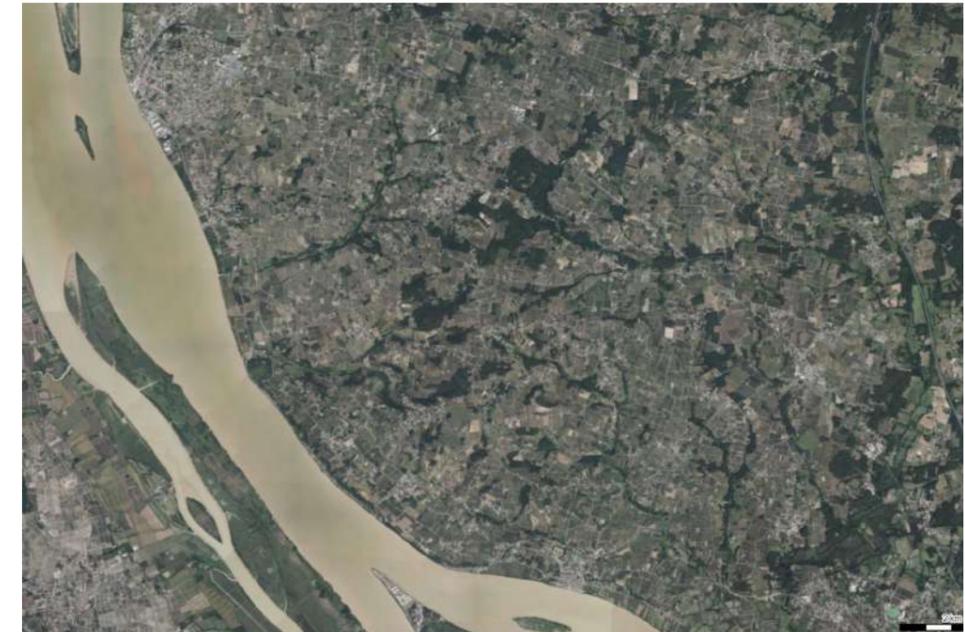
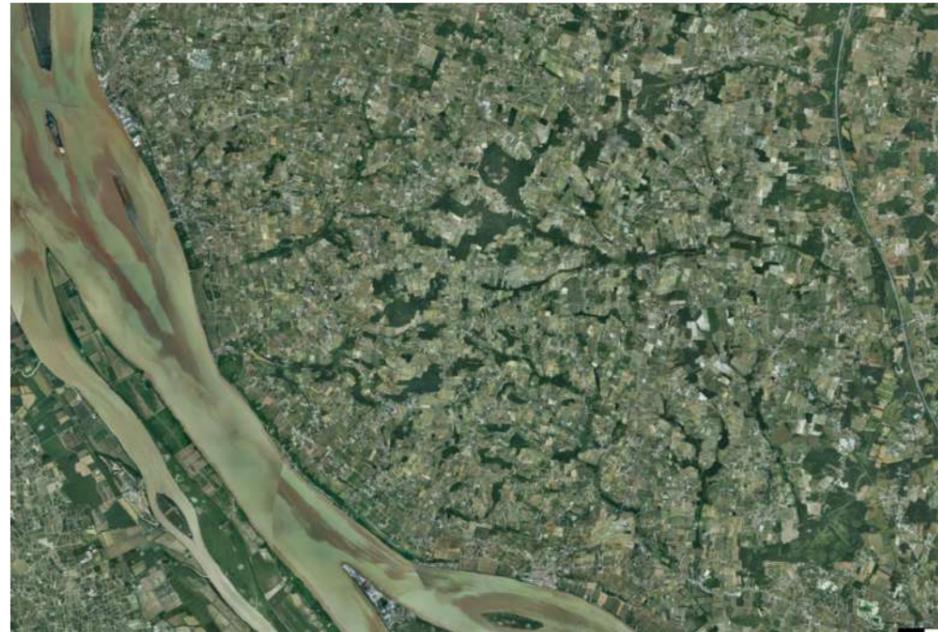
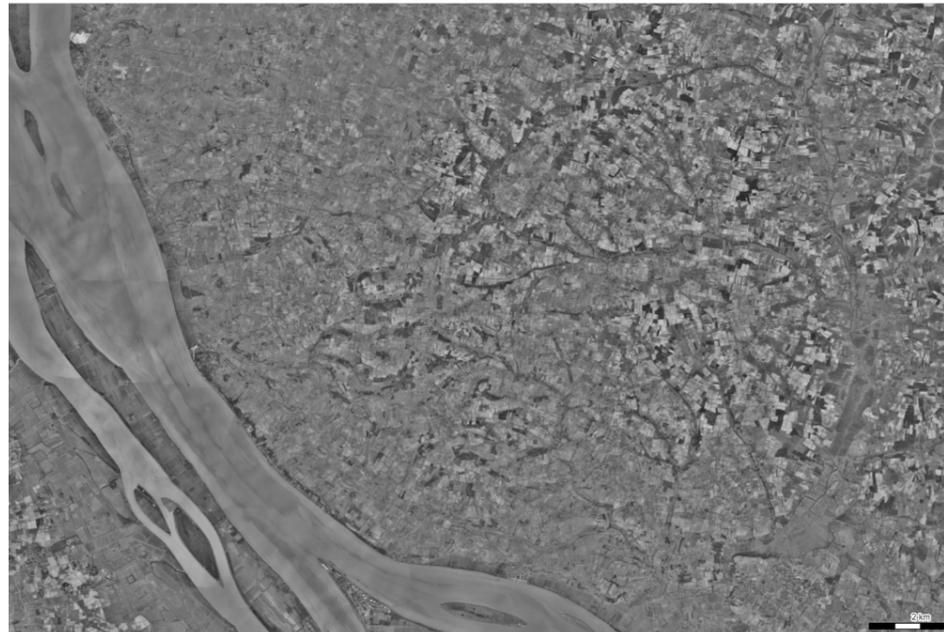
2. Un territoire marqué par la crise du vin

Gestion des enjeux



De la polyculture à un paysage en monoculture de vignes

Evolution des photographies aériennes 1950-2024



Photographie aérienne années 1950-1960
Source : IGN Remonter le temps

Photographie aérienne années 2000-20005
Source : IGN Remonter le temps

Photographie aérienne 2024
Source : IGN Remonter le temps

Ces photographies aériennes du cadrage (avec un zoom/situation-type sur la commune de Teuillac) révèlent l'évolution d'un paysage de polycultures (céréales, vignes, élevage) dans les années 1950 à un paysage de monocultures de vignes dans les années 2000. On constate néanmoins que certaines des parcelles de polyculture ont laissé place progressivement à des boisements plus importants.

Aujourd'hui, le territoire est visiblement marqué par l'arrachage des vignes, mais aussi par des problématiques d'étalement urbain.

Cela s'illustre parfaitement sur la commune de Teuillac, où le chateau Relais-La poste arrache aujourd'hui la totalité de ses parcelles viticoles (entouré en rouge).

La question du photovoltaïque

En Gironde, la question de l'énergie est un enjeu crucial, notamment avec le développement des **projets photovoltaïques**.

De nombreux porteurs de projets choisissent d'installer des panneaux solaires sur des forêts, et bien que ces forêts soient souvent des monocultures, elles agissent tout de même comme des puits de carbone, contribuant à absorber le dioxyde de carbone de l'atmosphère.

Ainsi, lorsqu'elles sont rasées pour laisser place aux installations solaires, les promoteurs doivent **compenser les pertes écologiques induites**.

Pour répondre à cette obligation de compensation, ces porteurs de projets collaborent avec l'organisme *Alliance Forêt Bois*, spécialisé en **sylviculture**. Cette organisation démarché des viticulteurs, notamment dans les zones des Côtes de Bourg et de Blaye, qui envisagent d'arracher leurs parcelles de vignes. Ils leur proposent alors de reboiser ces terres en y plantant des forêts.

Ces forêts sont généralement composées de monocultures de pin maritime, mais comportent parfois des essences variées, notamment sur les bordures (intégration paysagère).

C'est le cas de Bruno Drode, Vigneron du Château Relais-La Poste (commune de Teuillac).

Actuellement, dans les zones de Blaye et des Côtes de Bourg, les projets photovoltaïques ne sont pas autorisés en raison du classement des parcelles en zones agricoles dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Ce classement protège ces terres et empêche leur transformation en espaces dédiés aux installations solaires.

Parallèlement, l'idée d'introduire **l'agrivoltaïsme** est à l'étude. Cette pratique consiste à combiner production agricole et installation de panneaux photovoltaïques sur une même parcelle. Cependant, aucune certitude n'existe encore quant au rendement agricole des parcelles en agrivoltaïsme. Il reste à démontrer si elles peuvent produire autant qu'une parcelle strictement dédiée à l'agriculture traditionnelle, ce qui freine pour l'instant le développement de cette option.



Interactions énergie - Sylviculture

(schéma réalisé d'après les cartographies de l'Atlas des paysages de la Gironde)

En outre, **l'intégration visuelle** des panneaux dans le paysage pose également problème, tout comme les forêts monocultures, qui créent de véritables taches dans le paysage, dénaturant l'harmonie visuelle du territoire. Les projets photovoltaïques doivent ainsi trouver un équilibre entre leurs objectifs énergétiques et leur respect de l'identité paysagère locale.

Le vin, une filière en crise

1960



26 Litre/an

1990



15,4 Litre/an

2010



12 Litre/an

Consommation annuelle de vin/habitant

Dessins d'illustration personnel

Aussi, la filière viticole a subi une baisse de ses exportations qui s'élevait à 14% de la production du Bordelais¹. Cela s'explique par une **diminution mondiale de la consommation**, ainsi que par la plantation de vignes par certains pays importateurs.

Les consommateurs se tournent vers des vins plus prestigieux. Le budget moyen pour la consommation de vins n'a pas suivi la même décroissance que le volume consommé. Ce qui nous montre l'intérêt de la population pour une consommation plus raisonnable, en se tournant vers des crus plus qualitatifs.

«C'est très difficile à vivre cette situation, pour le monde viticole et paysan».

Raymond Rodriguez, maire de Gauriac

Evolution de la consommation mondiale de vin (millions d'hectolitres)

*D'après les données de l'OIV
Dessins d'illustration personnel*

1995



220

2005



240

2015



240

2025



<220

Les premiers signes de perte de vitesse du marché viticole sont visibles en 2010.

L'offre et la demande s'éloignent de plus en plus jusqu'à créer un déséquilibre, ce qui engendre une **baisse du prix de vente du tonneau** pour attirer plus de consommateurs et augmenter le volume de vente.

Cette baisse de la consommation est due à une forte **sensibilisation sur les méfaits de l'alcool**, les dangers de l'alcool au volant.

Ces campagnes de sensibilisation ont déclenché une prise de conscience chez le consommateur qui se traduit par une baisse de la consommation.

Chez les jeunes la consommation n'est pas en baisse mais elle a évolué vers la bière et les cocktails.

Une baisse du prix du tonneau couplée à une hausse du prix de production

Cette crise a des conséquences directes pour les viticulteurs.

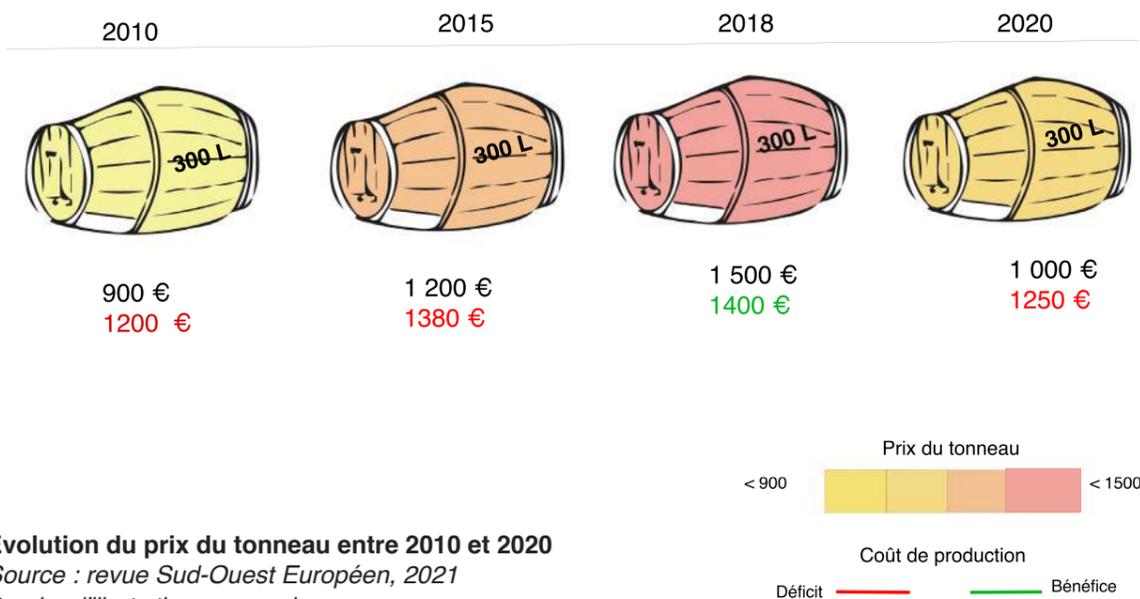
La **baisse du prix de vente de leur production couplée à la hausse des coûts de production** les placent dans une situation financière très compliquée.

Depuis plusieurs années le coût de production est supérieur au prix de vente, avec un écart pouvant aller jusqu'à 40% en 2023¹. Certains viticulteurs n'arrivent pas à vendre toute leur production, même à bas prix, leur volume de vins est en surplus sur le marché.

“Les cuves des vigneronns sont pleines de vin des années précédentes”

Raymond Rodriguez, maire de la commune de Gauriac

Les chais de certains sont encore pleins des vendanges de l'an passé, ils peinent à trouver de la place pour la récolte de la nouvelle année. C'est alors le début d'une spirale financière dont ils peinent à sortir.



Evolution du prix du tonneau entre 2010 et 2020

Source : revue Sud-Ouest Européen, 2021

Dessins d'illustration personnels

A cela s'ajoute un vieillissement des viticulteurs qui **peinent à trouver des successeurs**.

Le système de retraite des cultivateurs, la MSA (Mutualité sociale agricole) est basé sur la vente de leur terre. Un domaine qui pouvait valoir plusieurs millions en vaut désormais bien moins.

¹ Source : Sud-Ouest européen

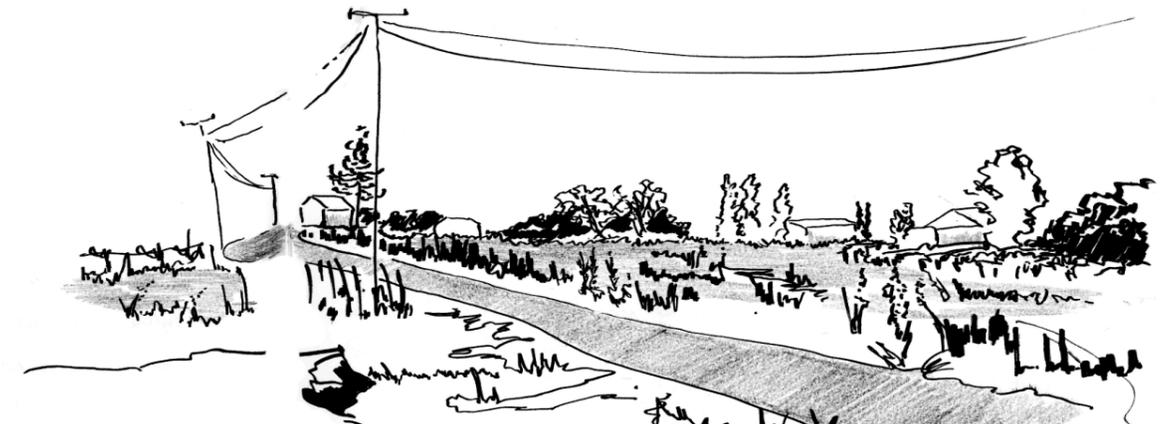
La fragilité de la filière viticole engendre des **conséquences sur des dizaines de professions** (mécanicien, coopérative, syndicat...).

Certains domaines cherchent à optimiser leur rendement en **mécanisant les vendanges**, en réalisant des investissements risqués et onéreux dans un contexte tendu.

Une vendangeuse coûte jusqu'à 200 000 euros¹, mais peut récolter 5 ha/ jour². Pour obtenir la même cadence par jour, il faut une centaine de vendangeurs, qu'il faut payer un peu plus chaque année.

Pour faire face à la crise les vigneronns ou viticulteur en fermage³ mettent fin à leur contrat, pour ainsi réduire leur coût de production et réduire leur volume produit.

Mais les propriétaires de ces terres n'ont pas la compétence, ni le matériel ou les infrastructures pour faire perdurer la production de leur terre., qui tombe rapidement en friche.



Vignobles en friche

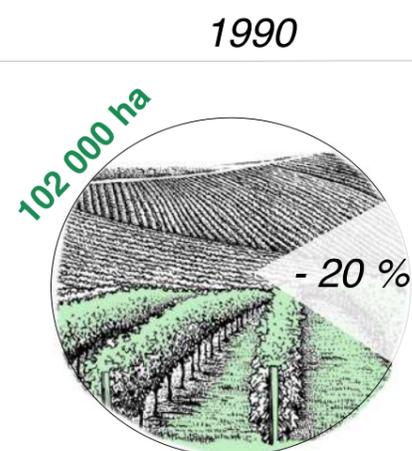
Croquis personnels, Bourg-sur-Gironde, 16/09/24

¹ Source : Agriaffaires

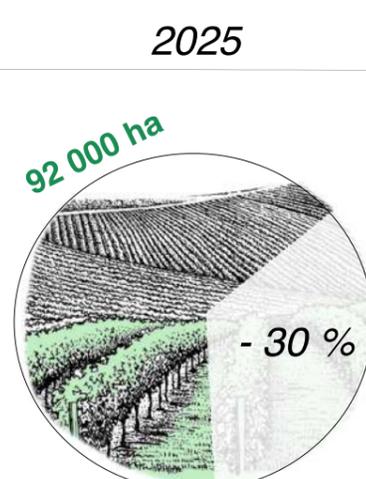
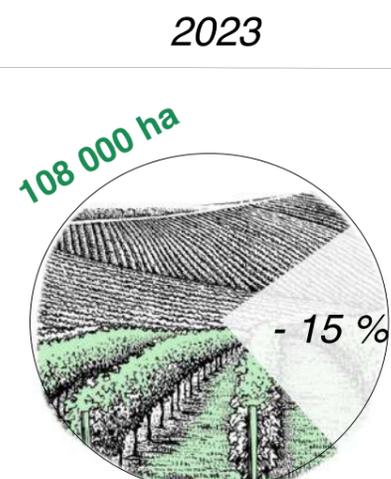
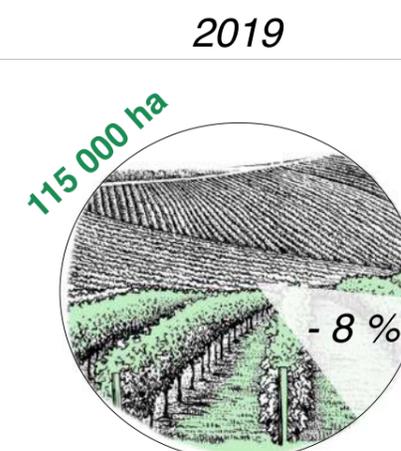
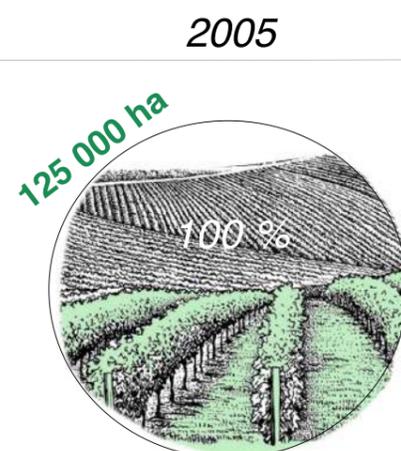
² Source : l'Anjou agricole

³ Le fermage est un type de bail rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confie à un preneur, le fermier, le soin de cultiver une terre sous contrat.

L'effondrement du foncier



↑
Ouverture du marché
international



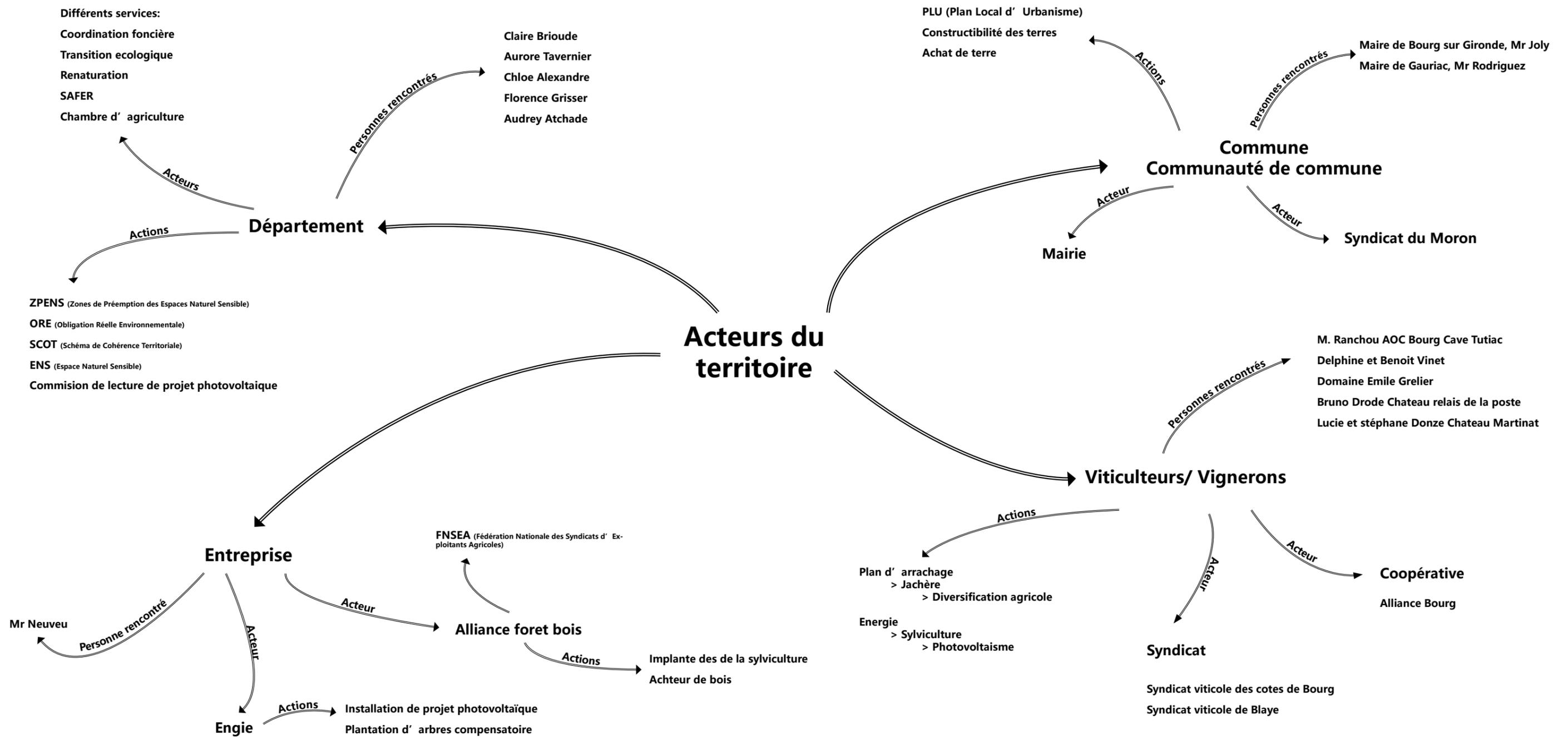
La situation de la filière a entraîné une **chute du foncier** :

Un hectare pouvait valoir jusqu'à 15000 euros dans les années 2010, puis 16 500 euros en 2018, pour atteindre le prix critique de 9000 euros en moyenne pour un hectare. Ce chiffre est descendu à 4000 euros pour les terres les moins bien situées¹.

C'est une profession qui est impactée mais aussi un territoire qui perd son **identité**.

En effet la Gironde du Nord est marquée par les paysages viticoles. C'est une identité paysagère à laquelle les habitants sont attachés, ils ne sont pas tous prêts à accepter cette évolution, même si certains y voient une **opportunité** pour diversifier les paysages.

¹ Source : Vitisphère



Les plans d'arrachage de l'Etat



Vignes arrachées

Photographie personnelle : Gauriac, 18 septembre 2024

Pour faire face à cette surproduction, l'État a mis en place en 2023 un plan d'aide à l'arrachage. Ce plan consiste à inciter les viticulteurs à **arracher leurs vignes**. En contrepartie l'État verse une prime de **6 000 euros par hectare arraché** (alors que le coût de plantation s'élève à 17 000 euros par hectare).¹

En réalité, il ne leur reste que 3 500 euros après les frais d'arrachage, qui s'élèvent à 3000 euros². Certains utilisent ces fonds disponibles pour rembourser des dettes, ou pour se reconvertir.

Une fois l'arrachage effectué, les cultivateurs ont l'obligation de **brûler tous les pieds de vignes** pour éradiquer les maladies et champignons. Une fois les terres disponibles trois choix s'offrent à eux :

- Garder leur terre agricole en **jachère** durant vingt ans, pour laisser le sol se restructurer, s'enrichir. Prendre le temps de laisser le sol se restructurer permet d'avoir un sol de meilleure qualité pour démarrer une nouvelle culture dans le futur.

- S'orienter dans une nouvelle filière agricole : élevage, verger, oliveraie, maraîchage. Ces cultures demandent beaucoup d'investissement financier et personnel pour réussir à créer une nouvelle filière agricole en Gironde, département où toute la filière agricole est orientée dans la vigne.

« *Changer de culture, c'est changer de métier* » .

- Certains font le choix de l'énergie en implantant de la **sylviculture** sur leur terre. Une solution à moindre coût car elle est subventionnée par le label bas carbone, un label acheté par les entreprises et qui permet le financement de plantation d'arbres. La sylviculture monopolise la parcelle pendant 30 ans minimum. C'est un investissement sur le long terme.

¹ Source : Gironde.gouv

² Source : Vitisphère



Vignes arrachées en train de brûler
Photographie personnelle : Gauriac 18 septembre 2024

Le plan d'aide à l'arrachage a permis l'arrachage de 8 000 ha en Gironde pour l'année 2023, et prévoit 15 000 nouveaux hectares subventionnés pour les deux années qui suivent¹.

A ces surfaces arrachées s'ajoutent les producteurs qui ont arraché en dehors du plan d'aide à l'arrachage.

Il faut aussi comptabiliser toutes les friches qui ne produisent plus. Un pied de vigne qui n'est pas taillé durant 3 ans n'est plus exploitable.

Pour limiter la dispersion de maladie et l'enfrichement des terres, une amende de 5 000 euros par hectares de vignes en friche a été mis en vigueur pour les domaines solvables².

“On accepte le changement, parce qu'on a pas le choix”
Viticultrice

¹ Source : La Tribune, Bordeaux

² Source : vitisphère

Un territoire aux enjeux multiples

Comment repenser les lisières entre les vignes et les espaces publics?



Traitements sanitaires

Santé

Santé



Digue et palud

ENS
(Espace Naturel Sensible)

Diversification



Agrivoltaïsme



Jachère

Friche

Comment rester dans une production agricole tout en sortant de la monoculture de vignes?



Crédit: InCAUE
Limiter l'étalement urbain

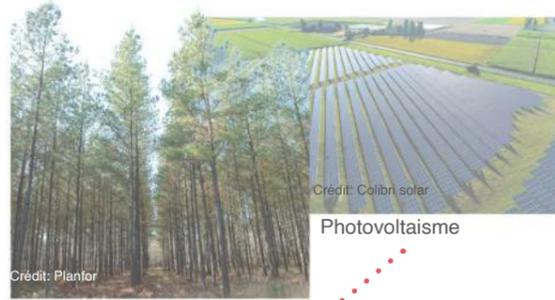
Urbanisme



Logements vacants

Crédit: Nicolas Ducloux
Demande de logement pavillonnaire

Energie



Crédit: Planfor
Sylviculture

Crédit: Colibri solar
Photovoltaïsme

Quelle emprise sur des espaces productifs agricoles ?

..... Enejux contradictoires
..... Enejux complémentaires

Pour répondre à ces enjeux nous avons fait le choix de s'appuyer sur **trois typologies d'espaces** :

1. La mitoyenneté des espaces viti-coles et urbains (enjeu de santé)

2. les vallons (enjeu de biodiversité)

3. les espaces agricoles (enjeu économique).

Ces territoires sont des lieux à grand potentiel pour accueillir des projets de paysage.

Certains enjeux sont contradictoires :

Par exemple, les projets photovoltaïques consomment parfois des terres agricoles, réduisant ainsi les surfaces dédiées à la production alimentaire.

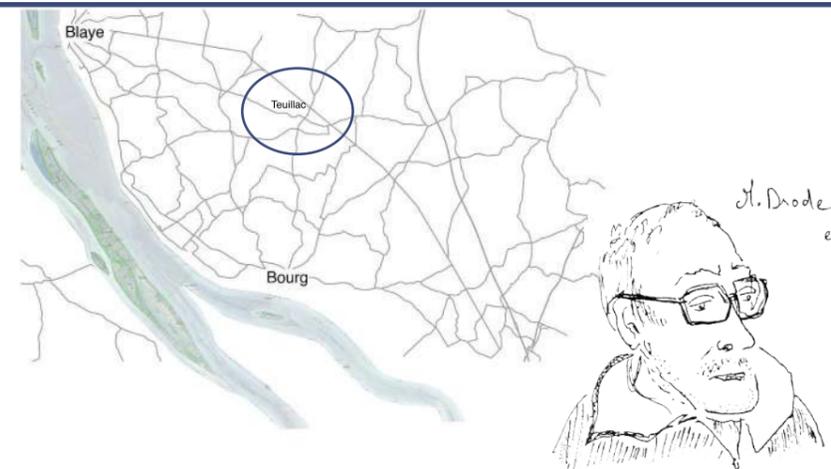
Par ailleurs, la proximité des cultures de vigne avec les zones bâties peut poser des problèmes de santé, notamment en raison de l'utilisation de produits phytosanitaires, soulevant des questions sur la cohabitation entre activités agricoles et espaces de vie.

3. Fiches - profils

1

Château Relais de la poste Teuillac

Bruno Drode
Viticulteur à la retraite
Viticulture conventionnelle



Etude de cas

- Vignoble du Château Relais de la poste
- 23 hectares de vignes
- Sans successeur et proche de la retraite, n'imaginait pas changer de métier à ce stade de sa carrière
- Choix de l'**arrachage** avec le dispositif de «prime à l'arrachage définitif» mené sur le territoire Girondin (prime de 4000 €/ha)

« Je suis rentré dans cette logique d'arrachage définitif car j'avais des difficultés à écouler mes stocks auprès des commerciaux, le prix du marché est trop bas » B. Drode

Conditions

- distance avec les habitations
- parcelles peu morcelés
- superficie minimum
- terrain laissé en jachère (20 ans avec une fauche annuelle)

Questions soulevées

Quelles activités productives de substitution la plus appropriée pour le cas de M. Drode et quelles évolutions possibles ?

La sylviculture peut-elle être une solution durable pour ses terres ?

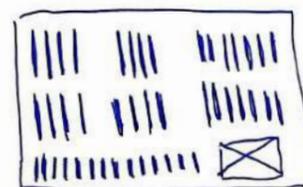
Peut-on généraliser cette démarche sur le territoire girondin ?

Futurs possibles

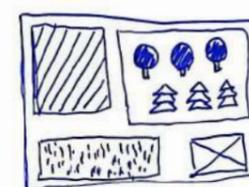
- **sylviculture** : revenu de 2500€ euro/ha, mené par Alliance forêt bois

Plantation d'arbres à croissance rapide plantés et gérés par la société qui conseil le viticulteur mais qui demeure propriétaire de son terrain.

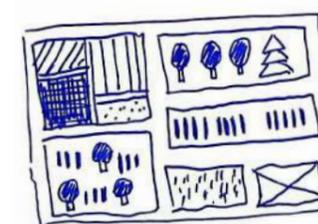
- 1er temps : terres de production compensatoire
- 2e temps : **diversification**



Avant la crise <2018
monoculture de vignes



1er temps : 2024
Arrachage, sylviculture
et mise en jachère



2nd temps : 2050
Diversification



Le domaine du Relais de la Poste, tourné majoritairement vers la sylviculture

Plan de situation d'après les documents Alliance Forêt Bois

Les vignes arrachées sur le domaine de Bruno Drode vont majoritairement laisser place à des boisements dans le cadre de contrats avec Alliance Forêt Bois (financement par le biais du label bas carbone).

Certaines des parcelles en sylviculture seront plantées de feuillus (*Liquidambar, Bouleau, Chênes*), et d'autres plantées de conifères (*pins*).

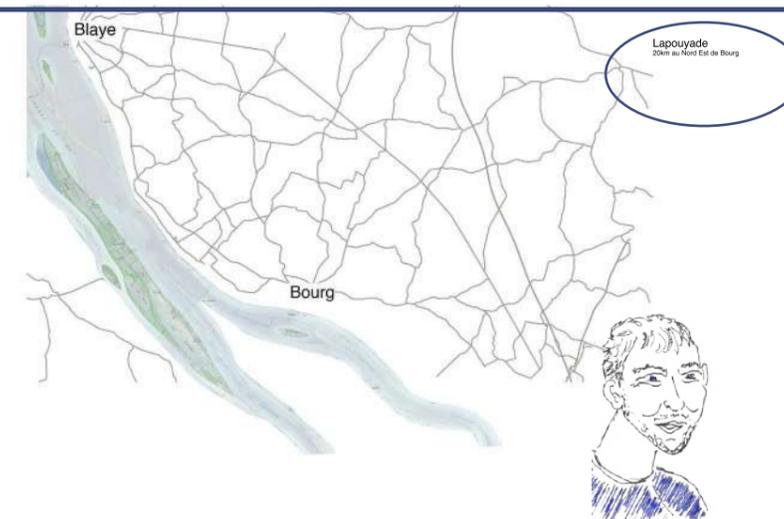
Les espaces plantés ont une surface minimale de 4 hectares, et Alliance Forêt Bois réalise des études de sols pour proposer des essences adaptées (le but est également de planter sur les surfaces déjà proches de boisements, et de planter différentes espèces avec des vitesses de croissances diverses pour étaler les récoltes dans le temps).

Cette reconversion amène à se questionner quant aux enjeux de la sylviculture : les problématiques écologiques posées par la gestion de ces boisements quasi monospécifiques, et leur intégration visuelle dans le territoire.

2

Benoît Vinet Lapouyade

Viticulteur
Agriculture bio
Domaine Emile Grelier



Etude de cas

- 15 hectares de vignes
- Plantation d'arbres en 2018 pour se lancer dans une démarche d'agroforesterie
- 2018 : densification de la plantation (Objectif de 250 arbres à l'hectare)

« Demain je serais vigneron et arboriculteur [...] Sans l'arbre impossible de créer un écosystème » B. Vinet

Objectifs

- Le vignoble comme terrain de **production et d'expérimentation**.
- accroître la biodiversité, les populations d'oiseaux et de chauves souris
- **Arbres associés à la culture** (principe de la Joualle)
- Création de **haies**, arrêt de la tonte, et conservation des rangées de vignes non taillées
- Création de mares en cascade (favorise l'absorption de l'eau dans les sols)
- pratique du maraîchage entre les différents cépages alliés aux arbres

« Pour un équilibre, 3 hectares de vignes doivent être entourés de haies » B. Vinet

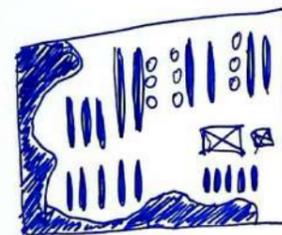
Questions soulevées

Quelles relations la forêt et les arbres peuvent-ils avoir avec la pratique agricole ?

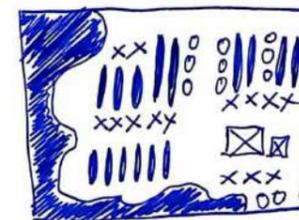
Comment intégrer la conservation des sols à la gestion agricole en pensant à préserver la ressource en eau ?

Futurs possibles

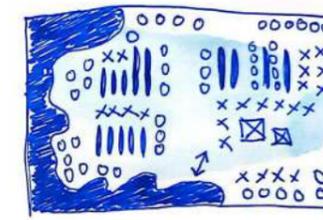
- Anticipation de l'impact du dérèglement climatique, d'aléas climatiques et de baisse de la fertilité des espaces
- La discontinuité entre les espaces naturels et les parcelles cultivées pourrait disparaître pour un paysage aux transitions douces et aux continuités écologiques préservées entre les espaces



Parcelle actuelle menée en agroforesterie



Diversification par le maraîchage et variété de cépages

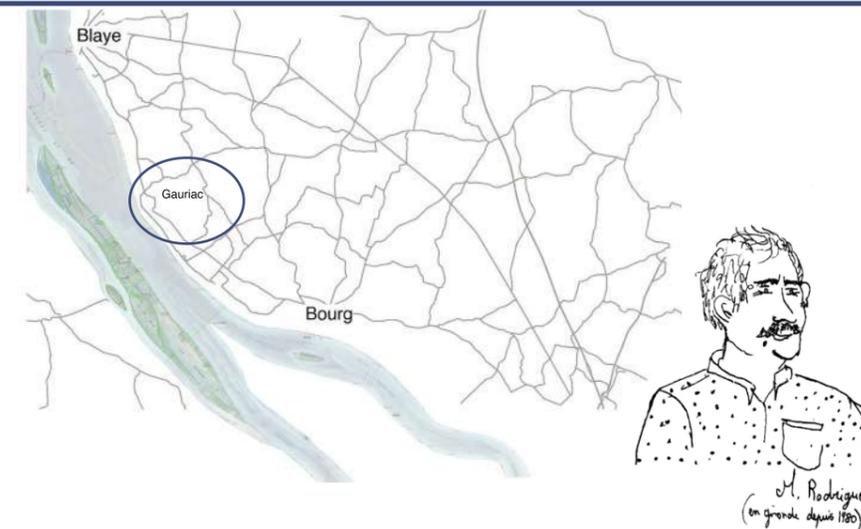


Le vignoble 2050, un continuum écologique intégré au paysage

3

Raymond Rodriguez Maire de Gauriac (33710)

Mandat 2020-2026
715 habitants
554 ha



Etude de cas

- Petite commune en décroissance démographique
- 30% de ses habitants sont agriculteurs
- Entourée de vignobles, la crise viticole a frappé cette commune.

« Il y a quelques années on a eu le cas d'une contamination par épandage sur le village voisin » Raymond Rodriguez

Objectifs et enjeux

- Rachat d'une parcelle arrachée par la crise et limitrophe entre les riverains et le vignoble
- Réalisation d'une zone tampon sur le terrain entre un vignoble et l'école primaire de Gauriac

Projet confié au paysagiste Grégory Epaud avec le soutien de Village d'avenir.

Pour le maire de Gauriac, ce projet d'espace tampon pourrait être initiateur sur le territoire et être multiplié afin d'offrir un espace d'expérimentation aux agriculteurs.

Questions soulevées

Quels effets sur le milieu peut avoir la multiplication des zones tampons ?

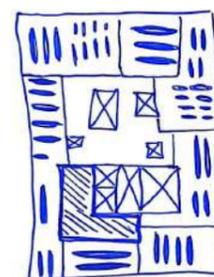
Les viticulteurs et/ou les communes peuvent-elles envisager d'adopter ces nouveaux aménagements ?

Un moyen efficace de favoriser la viabilité et la viabilité du territoire ?

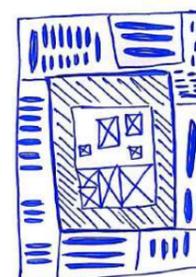
Futurs possibles

D'après l'aménagement de la zone tampon de Gauriac, étendre ce principe au territoire Retrouver une qualité de vie et redonner de la sérénité à habiter les villes proches des vignobles

Schéma de projet de zone tampon derrière l'école de Gauriac



Plan de principe d'une zone tampon



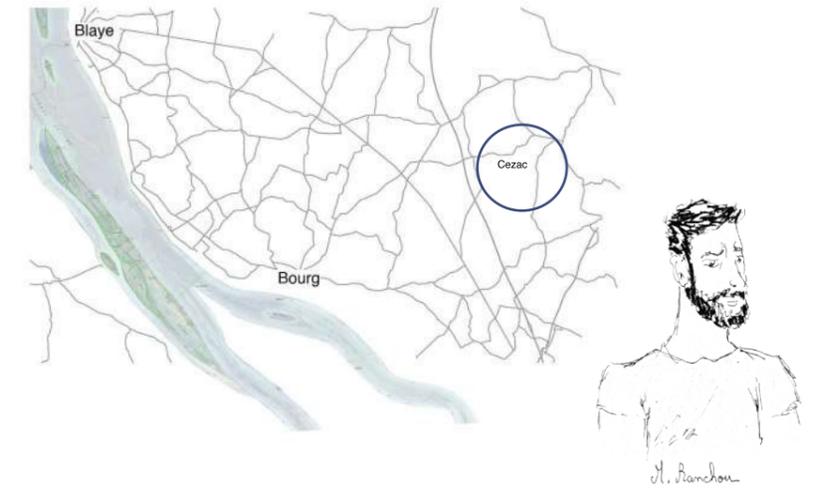
Zone tampons généralisées autour de la commune



4

Baptiste Ranchou Cézac

Viticulteur
Agriculture conventionnelle vers le bio
Coopérative Tutiac



Etude de cas

- Exploitation familiale depuis 5 générations, 30 ha en bio
La coopérative lui assure une entrée de revenu fixe
- 2 ha de vignes arrachées dans le cadre du plan d'arrachage
- Des revenus qui se maintiennent ou baissent et des charges qui augmentent
- Proposition de planter des Paulownia après arrachage

« Depuis le covid il y a une baisse de la consommation des vins bio »

« La crise est mondiale, elle touche le marché chinois, canadien, anglais ... » B. Ranchou

Questions soulevées

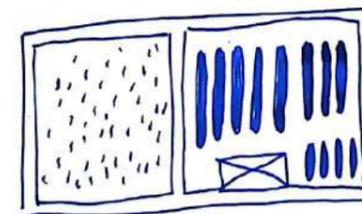
Quels avantages à passer de vigneron à viticulteurs en mutualisant les récoltes ?

Limiter la gestion des herbes en pieds de vignes pour une meilleure absorption des sols ?

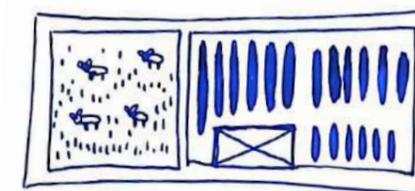
Futurs possibles

- Diversifier l'activité avec du pâturage sur les parcelles arrachées

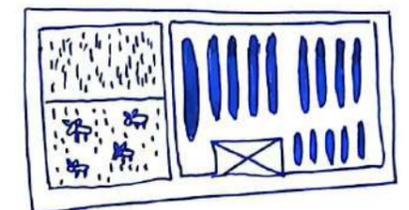
Evolution projetée du parcellaire de Baptiste Ranchou



Terrain vignes arrachées en jachère



Diversification/pâturage

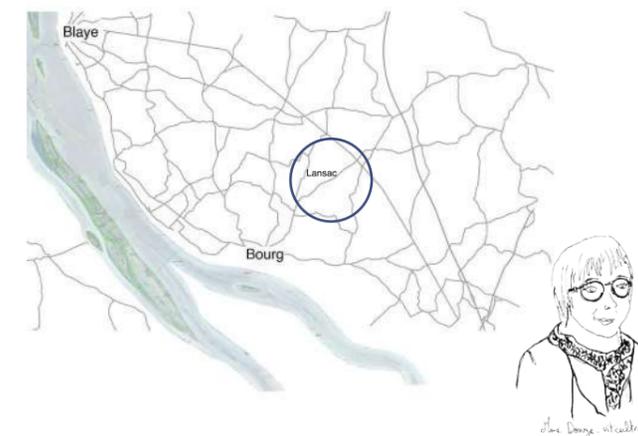


Pâturage en rotation

5

Lucie Donze
Lansac

Viticultrice
Agriculture conventionnelle
Château Martinat



Etude de cas

- Un vignoble à l'abandon repris il y a 30 ans
- 10 hectares de Côte de Bourg certifiés Haute valeur environnementale
- Depuis 2-3 ans : chute du marché
- 2 ha arrachées pour planter du blanc
- Oliviers plantés il y a 15 ans, production d'huile depuis 2 ans
- Diversification : Rouges, blancs, rosés
- Maintien des haies sur les parcelles

« Viticulteur il faut savoir vendre sinon ça ne sert à rien de produire, il faut être commercial [...] »

On attend que les courbes remontent car il y aura une demande à nouveau. »L. Donze

Questions soulevées

Quel avenir pour la production d'huile d'olive en Gironde ? Le marché est-il possible et le territoire est-t-il adapté ?

Diversifier son offre pour subsister à la crise et atteindre une plus large clientèle ?

Comment préserver les qualités paysagères du terroir (veine de grave, coteaux) ?

Futurs possibles

- Maintien de l'activité et de la variété des productions
- Augmentation de la biodiversité sur le vignoble (haies/bosquets) et transition en agriculture bio

4. Boîte à outils

Pistes de projet



Arpenter un paysage viti-diversifié

Ce projet d'aménagement du territoire n'a pas pour but de réformer le paysage du blayais mais d'être force de propositions. Celles-ci s'appuient sur les précieux témoignages récoltés, les échanges, ainsi que notre lecture du paysage du Blayais et du Bourgeais.

C'est en cherchant à comprendre comment la vigne est devenue l'impératrice de ces territoires et en nous appuyant sur des leviers propres à chaque espace traversé que quelques pistes de projet se sont dégagées :

- 1. Repenser les lisières entre vignes et espaces publics comme espaces d'expérimentation**
- 2. Développer un territoire plus résilient par l'expérimentation agricole**
- 3. Révéler le potentiel écologique des fonds de vallon**

C'est autour d'un **chemin de mobilité douce** que nous mobilisons nos éléments de projet, pour proposer aux habitants un nouveau moyen d'arpenter leur territoire. Allouer une promenade qui permet de traverser une succession d'ambiances, qui retransmet l'identité de chaque vallon, coteau, plateau.

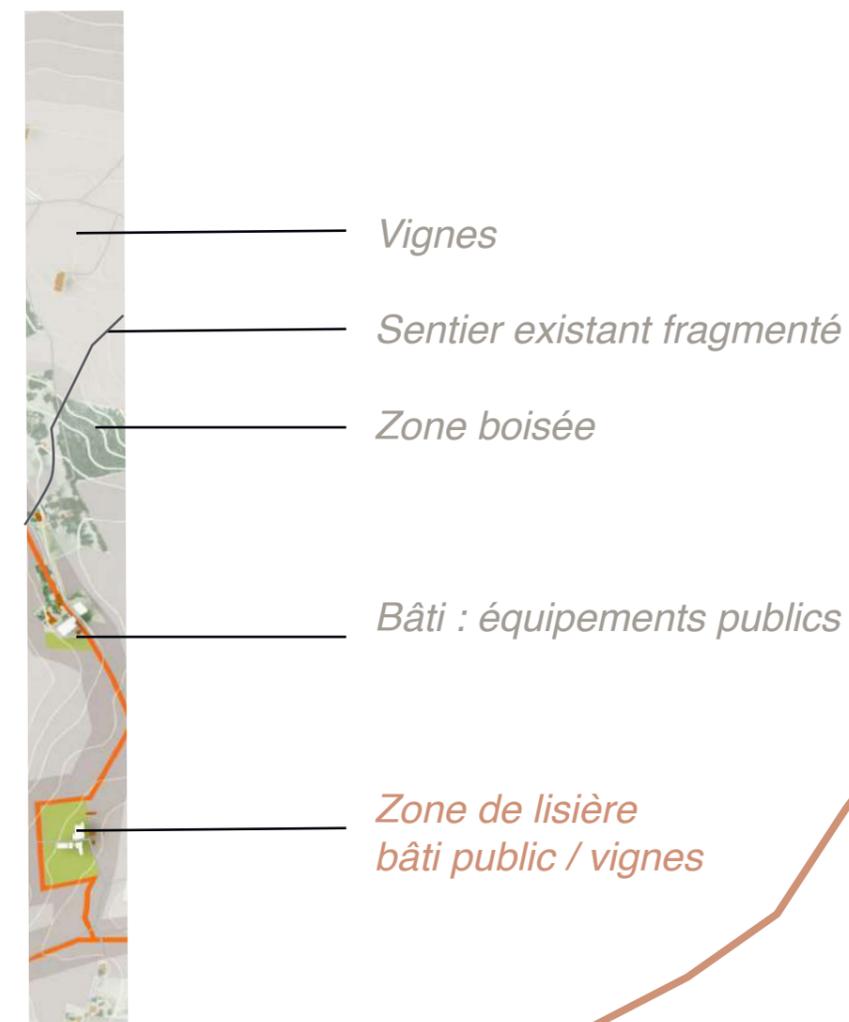
Traverser des paysages du commun qui donnent accès au talus, des boisements, qui promettent une **structure paysagère pérenne**. Le parcours de mobilités douces, fil rouge de notre projet, permet dans cette optique de recoudre un paysage fragmenté.

Ces pistes de projet ne sont pas rattachées à un site spécifique, mais constituent des exemples types pouvant être déployés sur différents lieux à l'échelle du territoire. Elles offrent une palette d'aménagements adaptés à divers contextes locaux, permettant ainsi une mise en œuvre flexible et reproductible selon les besoins et les caractéristiques des sites concernés.



1 Les lisières publiques

Comment identifier et repenser les espaces publics à proximités de vignes, pour répondre à un enjeu de santé et de continuité écologique ?



- Les **abords des bâtiments publics** du secteur ont longtemps été occupés par des monocultures de vignes.
- L'usage de produits chimiques dans ces vignes pose un **problème de santé** pour les usagers et riverains.
- De nombreuses parcelles proches de ces bâtiments sont désormais en friche, et ces friches représentent une opportunité de repenser les espaces de transition entre les cultures agricoles et les bâtiments publics.

Ces constats nous amènent à repenser des **espaces de lisière entre le bâti public et les vignes, connectés par un chemin de mobilités douces.**

1

Les lisières publiques

Un paysage existant à proximité des équipements publics en monoculture de vignes, certains espaces enfrichés laissant place à des potentialités de projet

Espaces viticoles N-20

Plan 1/1000e



Espaces viticoles aujourd'hui

Plan 1/1000e



 Vignes

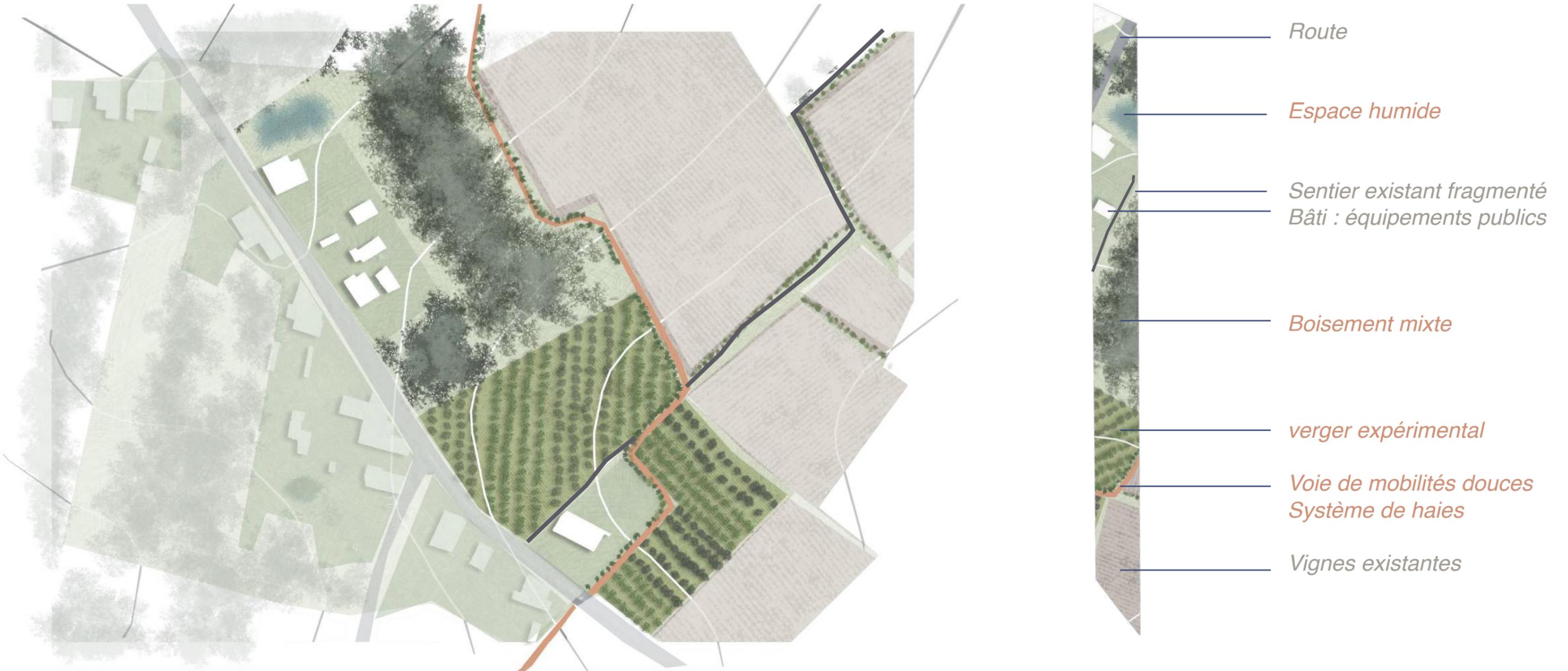
 Vignes en friche



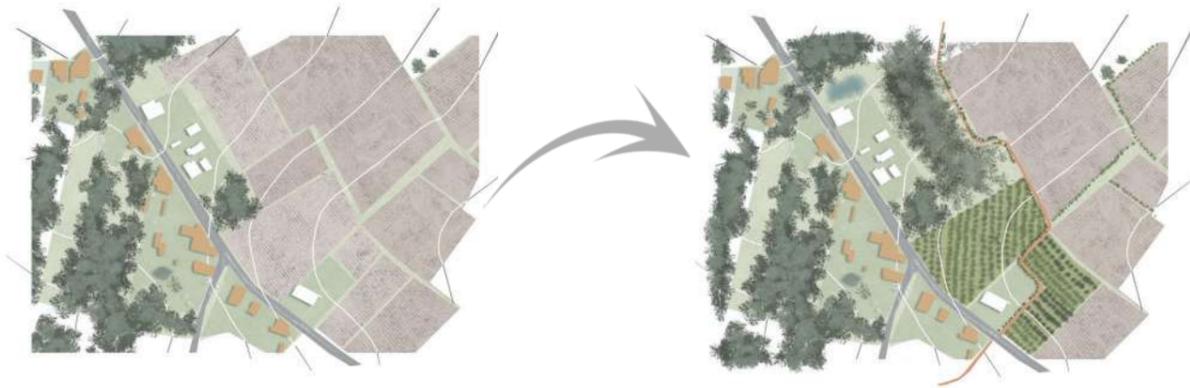
A une échelle plus resserrée, comment concrètement imaginer un espace de transition entre le bâti des équipements publics (maisons de retraites, écoles, équipements sportifs, bibliothèques..) et les cultures de vignes, dont les intrants peuvent affecter la santé de manière négative?

1 La lisière pédagogique

Un exemple d'interface entre équipements publics et vignes sur le modèle de la commune de Gauriac



Plan de projet 1/1000e N+15



La lisière pédagogique reprend et spatialise les pistes envisagées dans le projet de la **commune de Gauriac** (notamment la zone tampon conceptualisée par Grégory Epaud).

Cependant, ici l'idée est d'également ouvrir le verger expérimental aux agriculteurs pour qu'ils explorent les **possibilités de culture** sur des sols anciennement viticoles, non irrigués et parfois appauvris.

Parallèlement, nous établissons un sentier de mobilités douces et renforçons un système de haies servant de refuge à la faune locale.

L'objectif est de développer un **modèle reproductible à l'échelle du territoire**, conciliant production agricole et préservation de la biodiversité.

1 La lisière pédagogique

Penser l'interface entre équipements publics et vignes



- **Santé publique** : Création de zones tampons pour limiter l'exposition aux produits chimiques des vignes
- **Expérimentation agricole** : Tester et diversifier les cultures, identifier celles adaptées à l'avenir pour les agriculteurs
- **Vergers et agroforesterie** : Sensibilisation et tests sur les sols viticoles (exposition, type de culture).
- **Forêt comestible** : Éducation des habitants et visiteurs à des pratiques agricoles durables.
- **Espaces humides** : Récupération de l'eau de ruissellement pour améliorer la trame bleue et la biodiversité.
- **Haies plantées** : Renforcement des corridors écologiques et de la trame verte, lutte contre l'érosion.
- **Hydrologie régénérative** : Microtopographie pour gérer l'eau, réduire l'irrigation et restaurer les cycles naturels.



Parcelles
privées

Boisement

Bâti d'habitations

Boisement pédagogique

Vergers expérimental

Chemin de mobilités douces et
haies intra-parcellaires

Viticulture

Coupe de principe 1/1000e



1 Les lisières publiques

Récit



En se baladant dans ce village des côtes de Bourg, une atmosphère paisible se dégage.

Nous arrivons sur une place fréquentée par des enfants à la sortie de l'école et une masse végétale dense faite d'arbres et d'arbustes nous enveloppe.

Ici, les habitants sont protégés des vents et du bruit des machines viticoles.

*Un groupe de résidents de la maison de retraite est rassemblé autour d'une grande mare où des libellules ont profité du calme pour élire domicile. Cette zone humide est bénéfique à la faune locale, comprenant notamment des amphibiens tels que les grenouilles (*Rana*), ainsi que des oiseaux comme la fauvette (*Sylvia atricapilla*). Les habitants y sont sensibilisés et développent une attention particulière à leur environnement.*

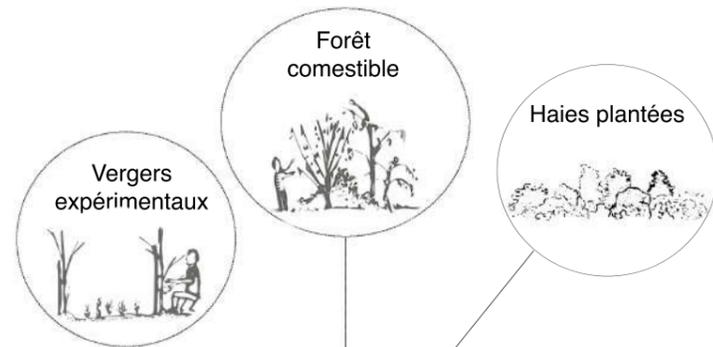
En poursuivant nous arrivons sur un verger où quelques personnes se sont réunies pour organiser la prochaine récolte de baies d'argousier.

*Cette lisière se poursuit et se métamorphose au long du chemin en haie bocagère gazouillante puis en un petit bois de feuillus abritant des espèces comme le chêne (*Quercus petraea*) et le tilleul (*Tilia cordata*). Sous nos pieds, les sols régénérés participent à infiltrer les eaux pluviales.*

En poursuivant sur le sentier, nous pénétrons plus profondément dans l'épaisseur de la lisière, à l'abri des rayons du soleil, comme si nous étions dans un abri, qui, par moments, nous offre des vues sur les vignes du coteau, puis se referme, créant un véritable corridor écologique.

1 Les lisières publiques

Penser l'interface entre équipements publics et vignes



Bloc diagramme des orientations de projet de lisière publique

Strate arborée

Strate arbustive

Diospyros kaki

Sorbus aucuparia

Tilia cordata

Corylus avellana

Rosa canina



Forêt comestible



Mare temporaire
Haie planté mixte

Espace enherbé

Verger expérimental

Mobilités douces cyclables

Infrastructure publique

2

Des espaces agricoles diversifiés

L'existant : un paysage en monoculture de vignes

Plans N-20 et de l'existant 1/5000e



Espaces viticoles N-20 : monoculture de vignes

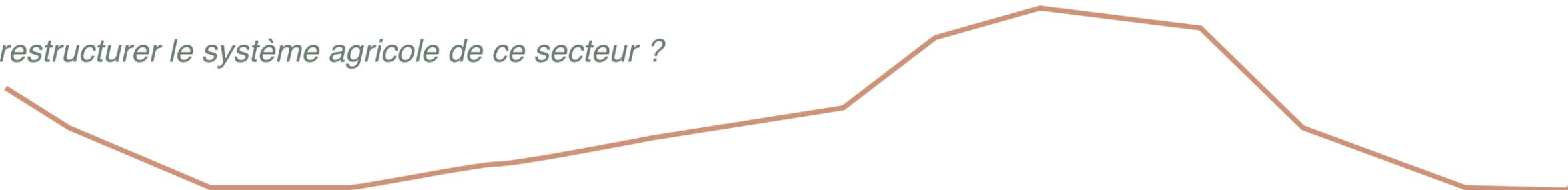


Espaces viticoles aujourd'hui : de nombreuses vignes en friche ou arrachées

- Le paysage du secteur des Côtes de Bourg / Côtes de Blaye est dominé par une **monoculture de vignes**

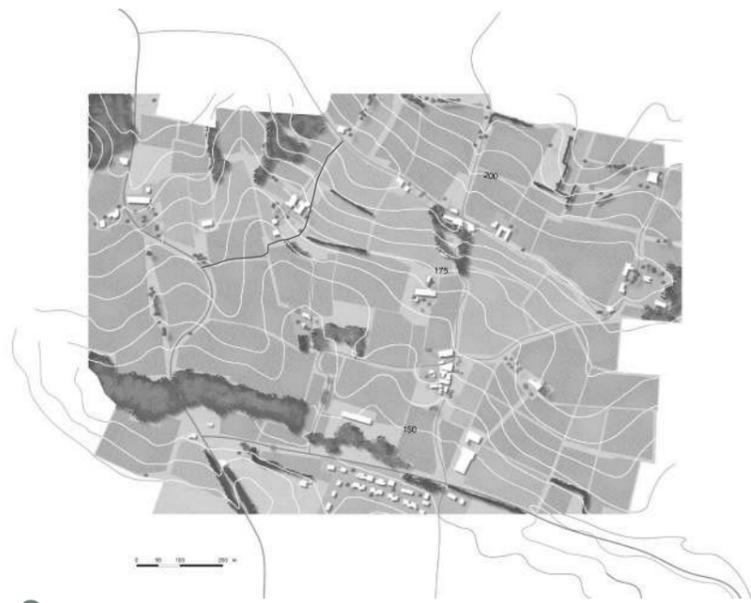
- Aujourd'hui, suite à la crise du vin, de nombreuses parcelles anciennement viticoles sont en friche ou ont été arrachées, ce qui laisse place à des potentialités de transformation du territoire.

Comment repenser et restructurer le système agricole de ce secteur ?



2 Des espaces agricoles diversifiés

Un paysage diversifié et structuré par une trame verte



0. état des lieux



1. structure arborée



2. système de haies et lisières



3. diversité agricole (céréales)



4. polyculture-élevage (prairie)



5. agrivoltaïsme

Ce cadrage n'est pas localisé, il représente plusieurs cas de figures (**coteaux, fond de vallée, parcelle arrachées**), que l'on retrouve dans ce paysage agricole.

C'est à partir de ce cadrage que nous avons imaginé un paysage agricole basé sur la **diversification et la production énergétique** tout en préservant la vocation productive des sols.

Dans un premier temps nous avons déterminé une structure paysagère pérenne qui s'appuie sur les **boisements et bocages**. Autour de ces espaces s'articulent différentes cultures, **la vigne, les céréales, le fourrage, le bois, l'énergie solaire**.

2

Des espaces agricoles diversifiés

Un paysage diversifié et structuré par une trame verte



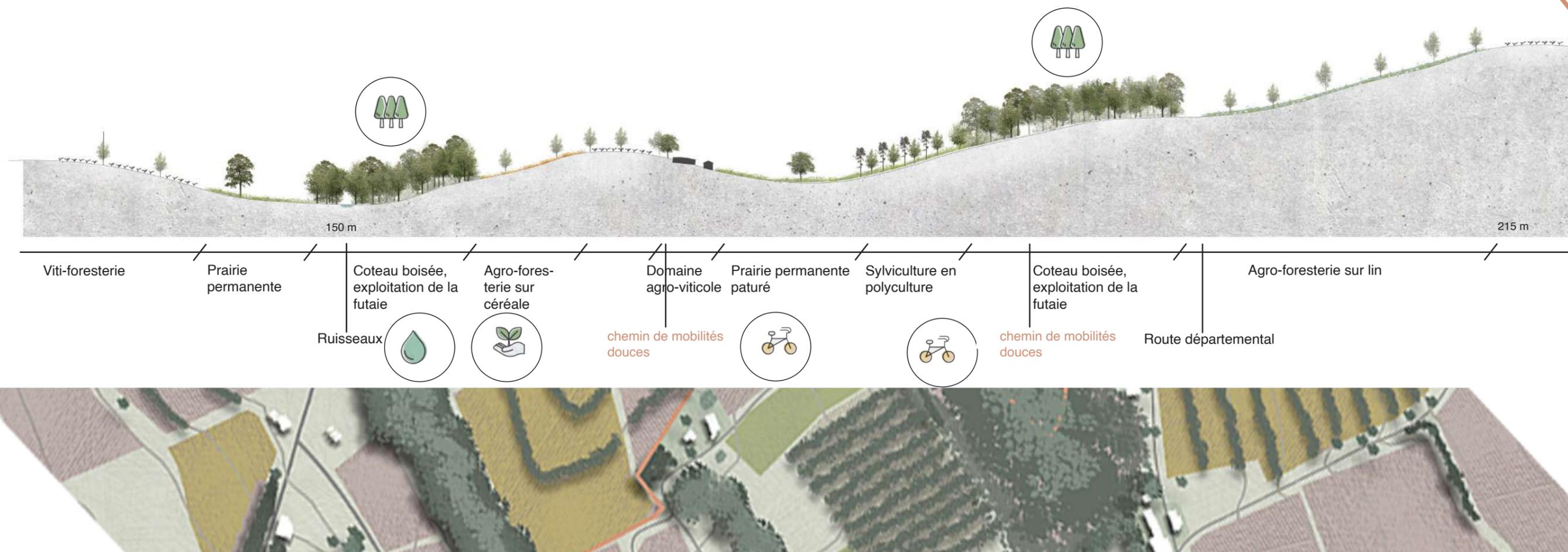
Plan d'un territoire agricole diversifié, autour des vignes, du pâturage et des boisements
1/5000e N+15

0 50 100 200 m

- sentier de mobilités douces
- Prairie permanente en pré-vergé pâture
- Viti-voltaïsme
- Boisement de feuillus qui s'appuie sur un coteau
- Culture céréalière orge, lin,...
- Prairie permanente pour le fourrage
- Bocage inter-parcellaire
- Agro-voltaïsme, association de pâturage et de panneau solaire
- Trame verte qui se superpose à une trame bleue

2 Des espaces agricoles diversifiés

Un paysage diversifié et structuré par une trame verte



Le modèle agricole proposé s'appuie sur un **retour à une diversité de culture**, qui s'inscrit dans un **modèle d'agroforesterie**. Ce système agricole répond à des enjeux de gestion de l'eau, d'érosion, d'environnement, de diversification agricole.

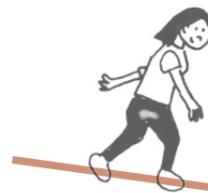
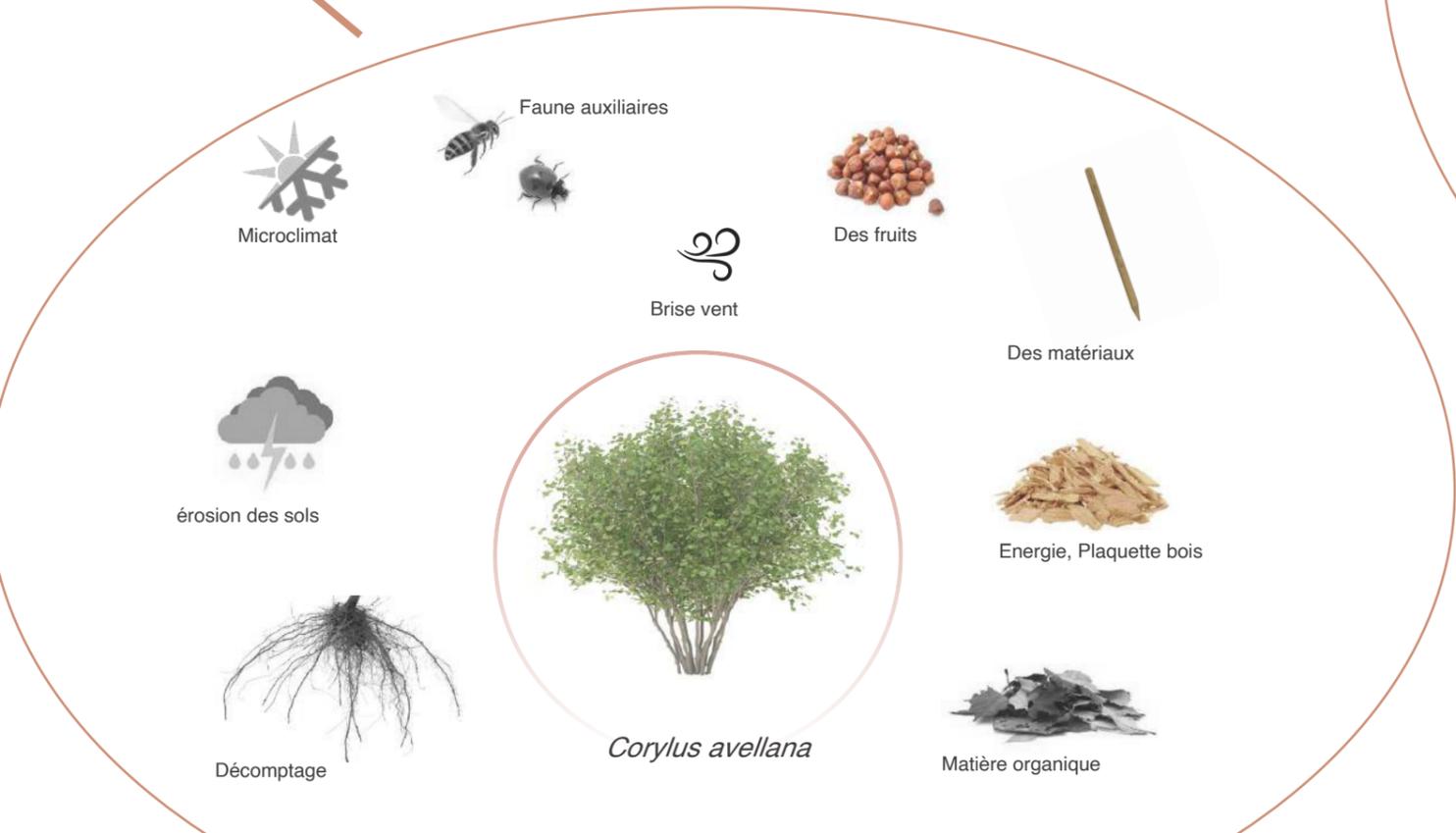
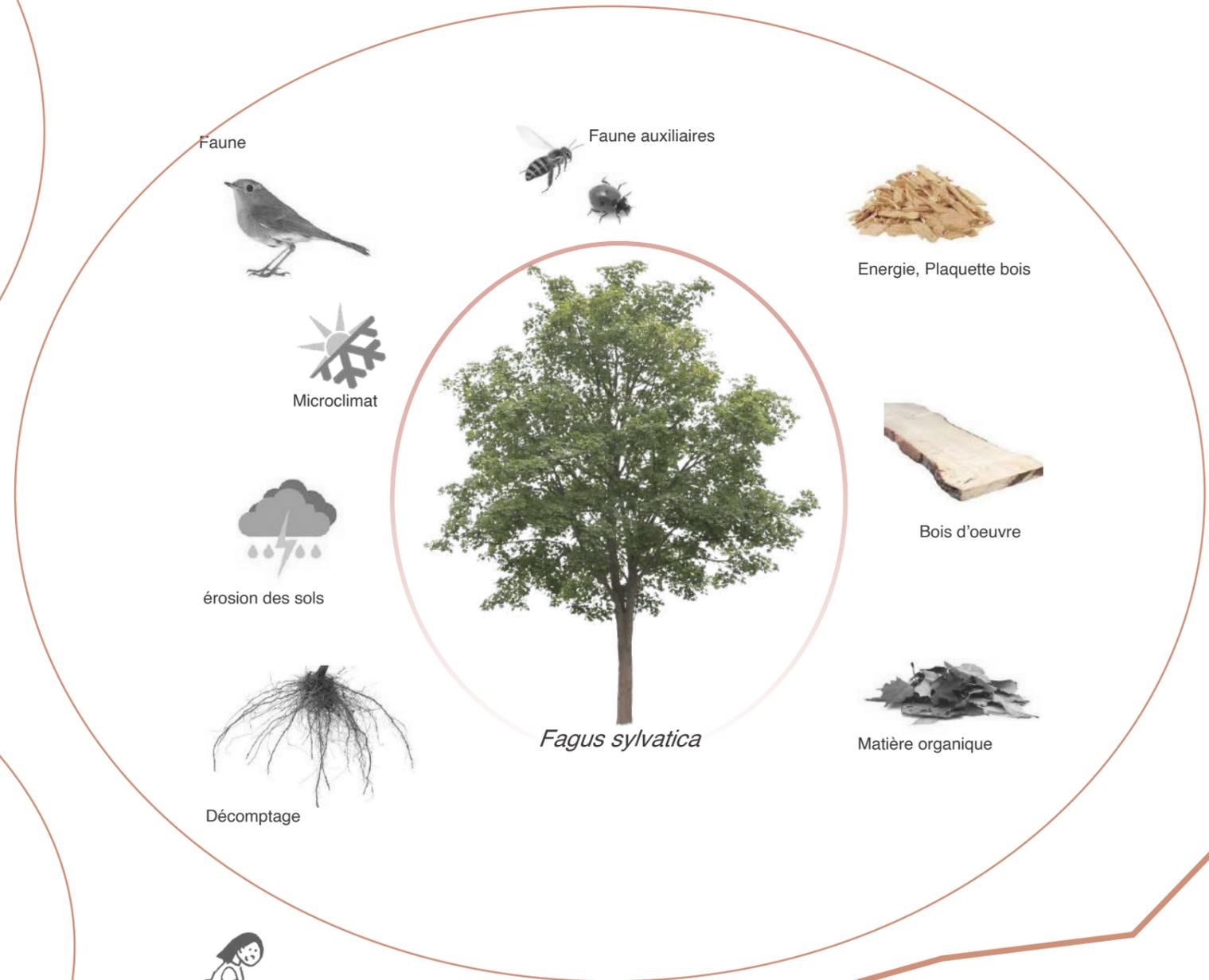
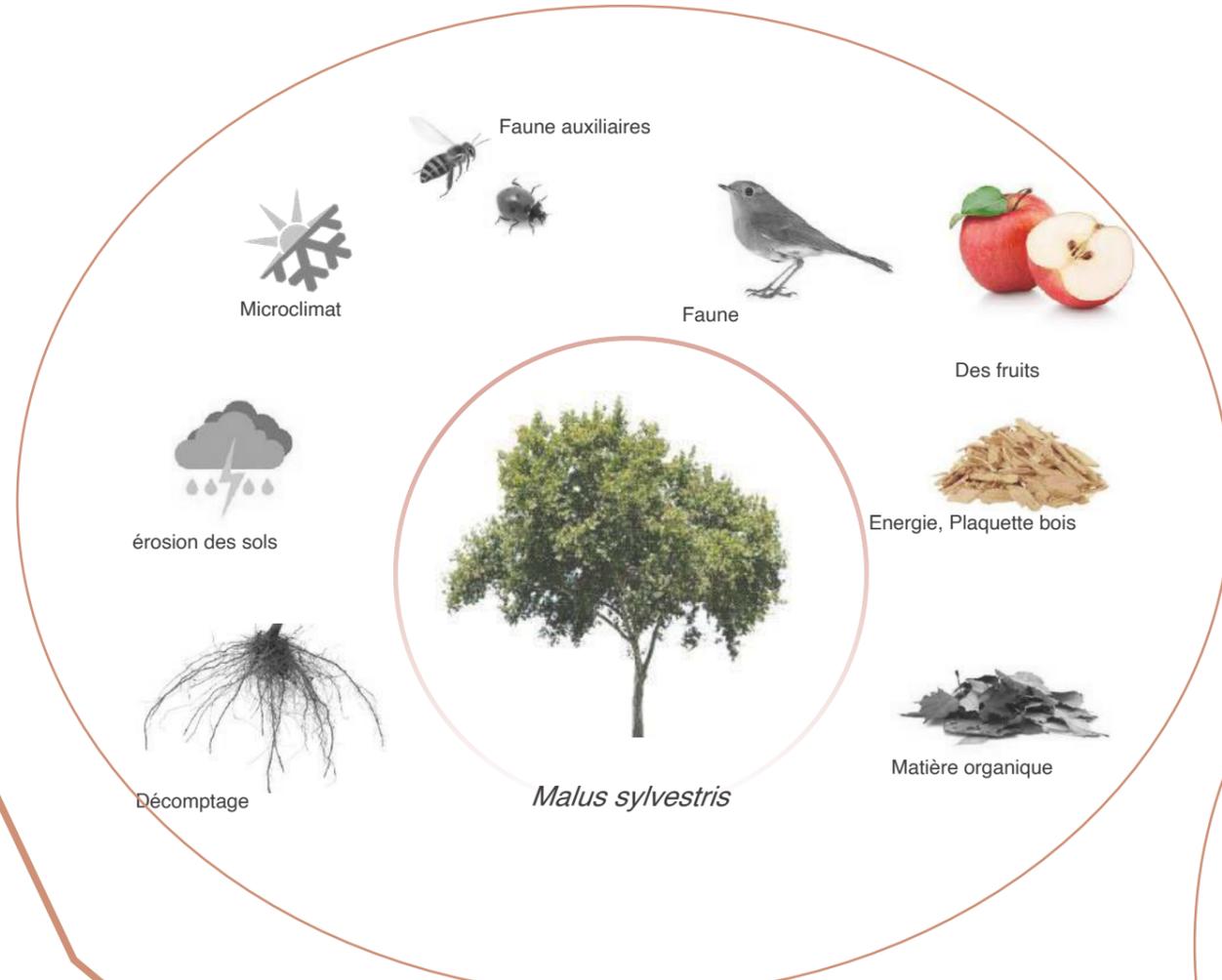
Le modèle agricole et le type de culture pourrait par exemple être défini par la **topographie** du terrain :

- Les pentes inférieures à 10% pourraient être converties en **culture céréalière, oléagineux...**
- Les pentes comprises entre 10 et 20 % pourraient être travaillées sous le **principe d'agroforesterie**, avec le principe des **key lines**
- Les pentes supérieures à 20 % pourraient être destinées à la **sylviculture**

2

Des espaces agricoles diversifiés

La présence de végétation en milieu agricole (bocage, agroforesterie, bosquets)



2

Des espaces agricoles diversifiés

Récit

En continuant à avancer, sur le chemin, on pénètre dans un valon ombragé, où la fraîcheur apportée par les arbres saisit le promeneur. Les sols, protégés de l'érosion par les racines des boisements, respirent la vitalité.

Plus loin, sur les pentes escarpées, des forêts denses prennent le relais, offrant refuge à une faune abondante.

On voit au premier coup d'oeil dans ce paysage comment l'agriculture peut s'intégrer harmonieusement dans son environnement, à l'équilibre entre productivité et respect des écosystèmes.

C'est après avoir gravi un coteau agricole que l'on découvre un paysage riche et varié, où chaque espace semble dialoguer avec la nature environnante. Sur les terres doucement inclinées, des champs de céréales et d'oléagineux s'étendent, leurs sillons ordonnés reflétant la lumière du matin.

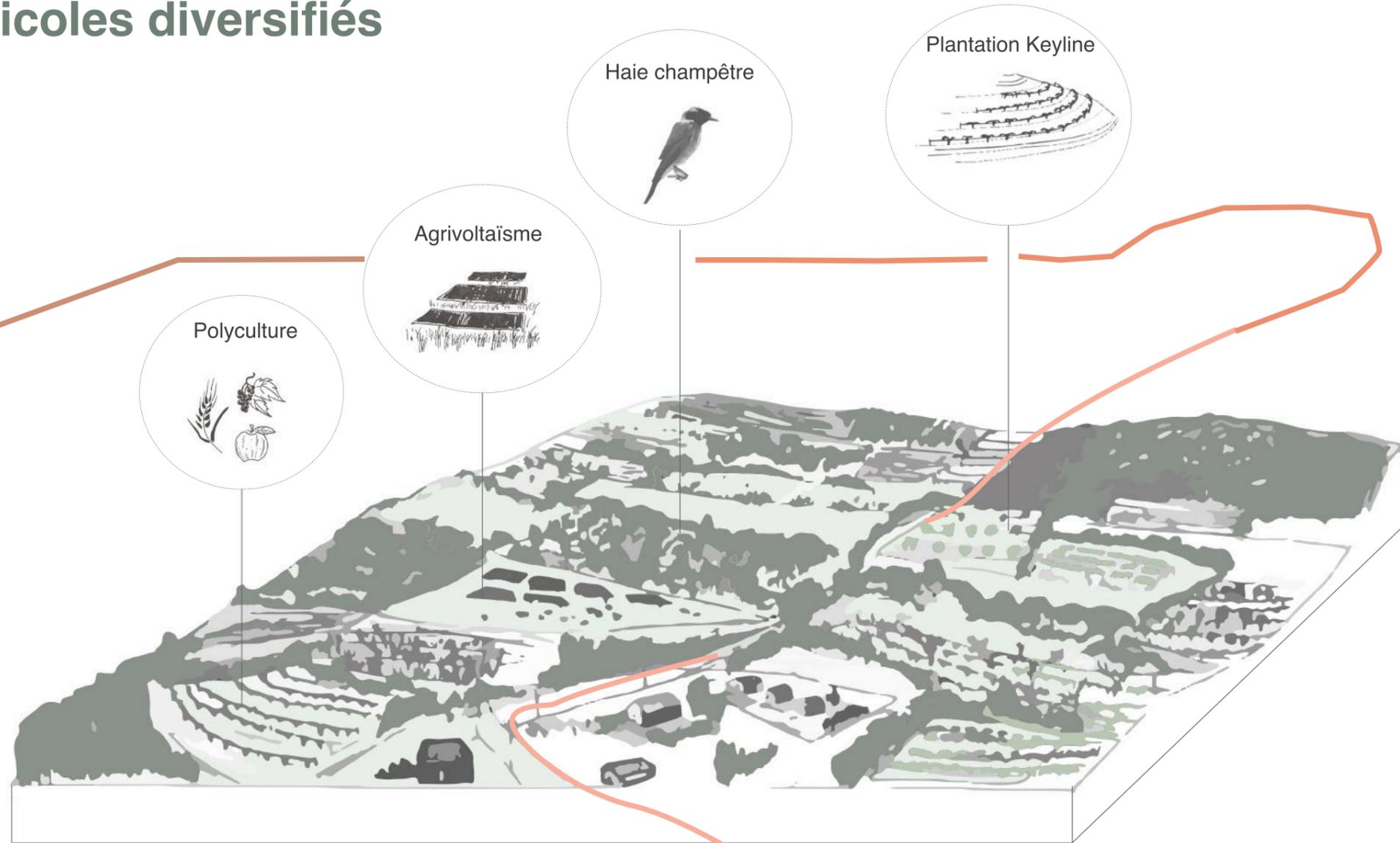
Plus haut, là où la pente devient plus prononcée, des rangées d'arbres et arbustes jalonnent les cultures, formant des haies protectrices et une ombre bienvenue. Ces alignements d'arbres fruitiers ou à bois d'œuvre, bois de chauffage témoignent de pratiques agroforestières qui conjuguent production et préservation.



2

Des espaces agricoles diversifiés

Récit



Bloc diagramme des orientations de projet de diversification agricole



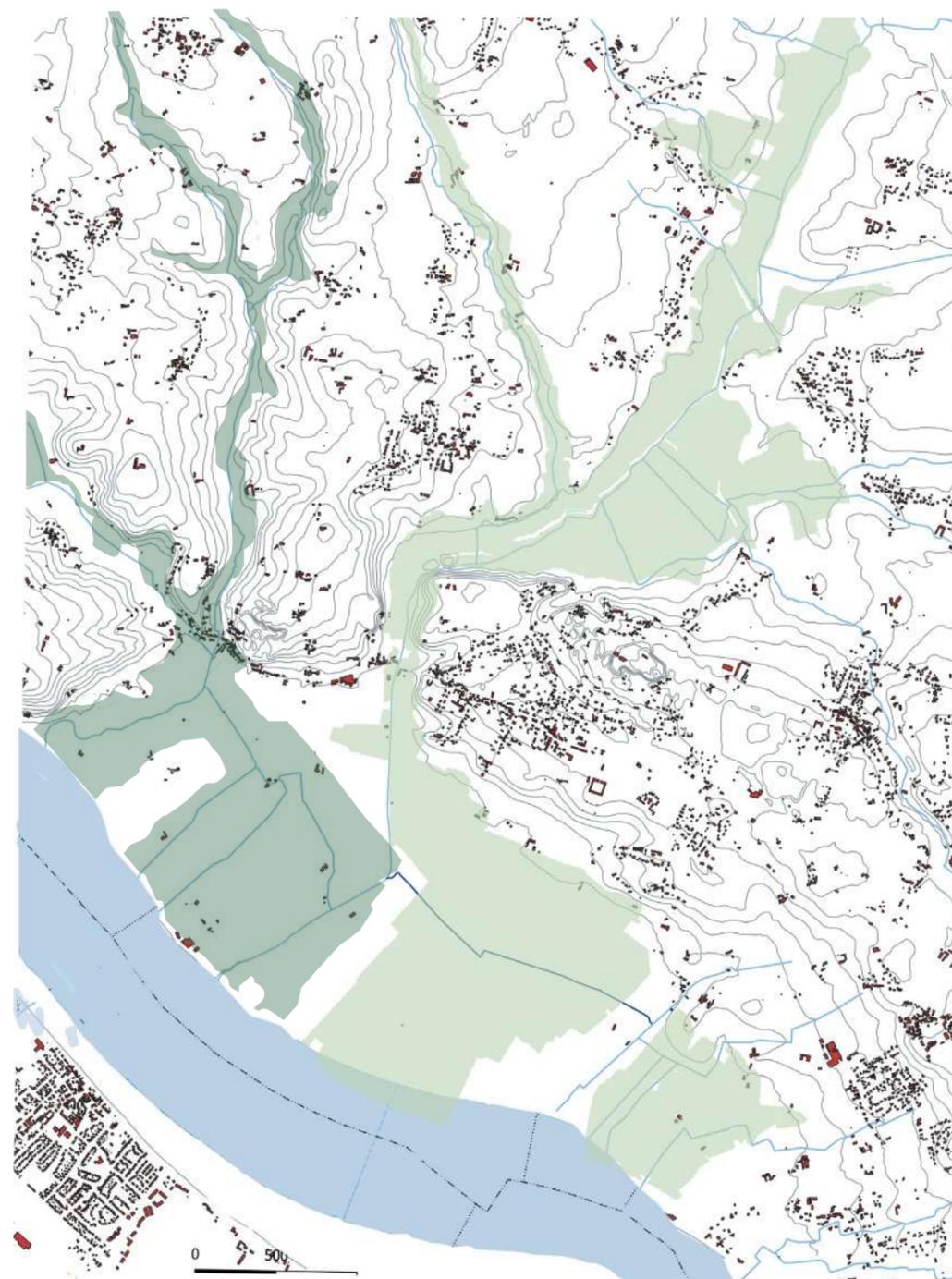
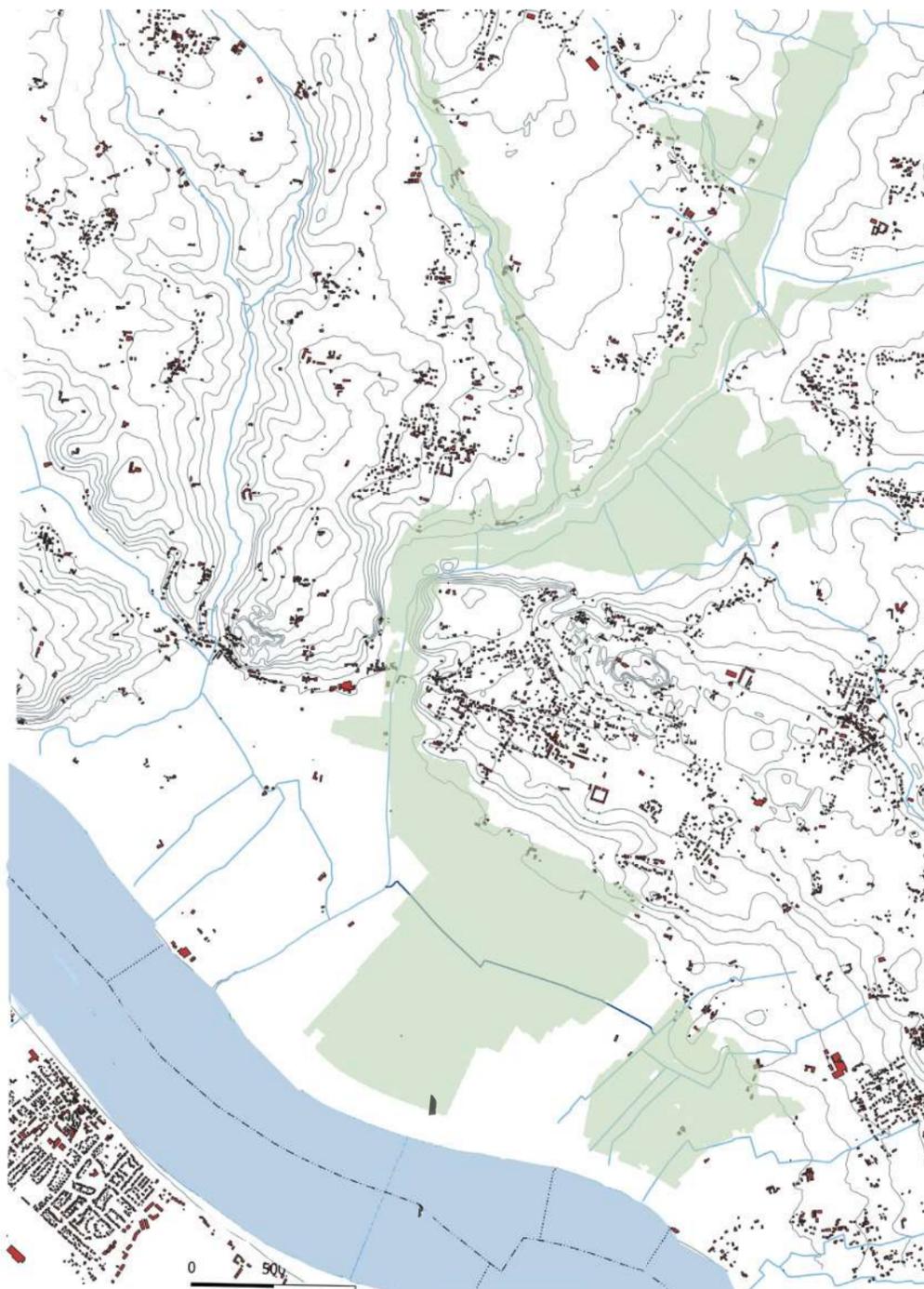
Céréales Vitiforesterie

Chemin de mobilités Haie protectrice

3

Sites de régénération écologique

Vers une reconquête des bassins versants



- Actuelle zone de préemption des espaces naturels sensibles
- Bassin versant à reconquérir en espaces naturels sensibles

Les **zones humides** constituent des écosystèmes d'une richesse exceptionnelle, jouant un rôle clé dans la préservation de la biodiversité.

Ces milieux, qui abritent une faune et une flore variées agissent comme régulateurs naturels des cycles de l'eau. Pourtant, leur fragilité est alarmante : souvent méconnues et peu inventoriées, elles sont fréquemment dégradées ou détruites au profit de l'urbanisation et de l'agriculture intensive. Leur protection s'impose aujourd'hui comme une priorité pour répondre aux défis environnementaux des territoires Girondins .

Dans ce cadre, la classification en ENS peut jouer un rôle clé :

ENS (Espaces Naturels Sensibles) : Territoires protégés pour préserver leur patrimoine naturel (faune, flore, paysages) tout en permettant une ouverture au public compatible avec leur conservation. Leur gestion vise à maintenir la biodiversité et à sensibiliser les visiteurs.

ZPENS (Zones de Préemption pour les Espaces Naturels Sensibles) : Périmètres où les collectivités peuvent exercer un droit de préemption pour acquérir des terrains dans le but de créer ou d'étendre des ENS, afin de préserver durablement ces espaces naturels stratégiques.

3

Sites de régénération écologique

L'existant : des boisements enclavés par la monoculture

Plans N-20 et de l'existant 1/5000e



Fond de vallon N-20, entouré par des monocultures



Fond de vallon aujourd'hui : des espaces en friche à reconquérir



3

Sites de régénération écologique

Redonner sa place à l'eau



Plan d'une zone humide 1/8 000e

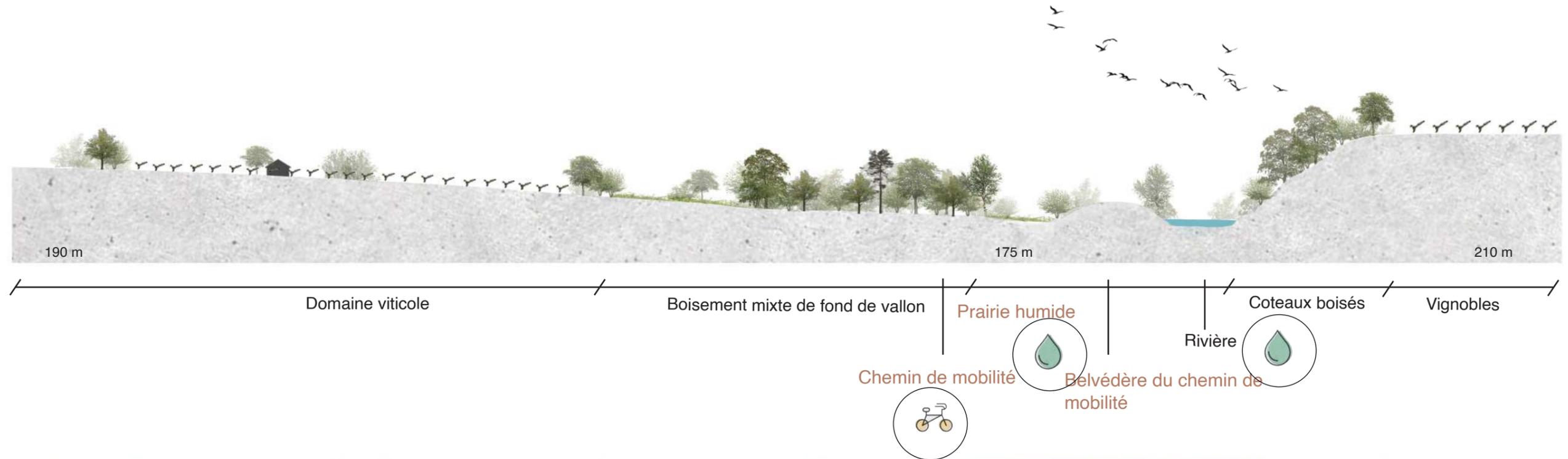
La création d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) apporte une complémentarité précieuse dans les paysages viticoles, souvent dominés par des monocultures. En offrant des refuges pour la faune et la flore, ces espaces préservent une biodiversité parfois mise à mal par les exigences d'une production intensive.

Une évolution dans la gestion des fonds de vallon va **rééquilibrer la balance écologique** en accord avec la géographie et le climat du site. La pratique agricole y trouvera un allié.

3

Sites de régénération écologique

Redonner sa place à l'eau



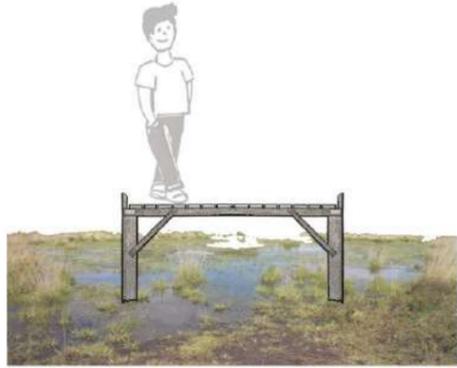
Coupe de principe 1/8000e

Les zones humides, essentielles pour la biodiversité, offriront des habitats variés favorables à de nombreuses espèces animales telles que les amphibiens (grenouilles *Rana temporaria*, tritons *Triturus vulgaris*), les libellules (*Libellula depressa*, *Aeshna cyanea*), les oiseaux d'eau comme les hérons (*Ardea cinerea*), ainsi qu'à une flore spécifique adaptée à ces milieux.

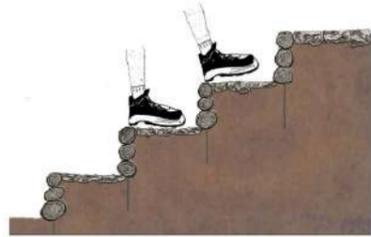
Elles contribueront également à améliorer la qualité des sols sur le site grâce à la présence des racines des arbres et de la strate herbacée, qui stabiliseront les sols et limiteront le phénomène de lessivage, responsable de leur appauvrissement et de leur stérilisation.

3 Sites de régénération écologique

Récit



Ponton, platelage bois



Escalier, rondins de bois

C'est après avoir franchi un coteau agricole que l'on découvre le silence d'un vallon.

C'est du haut de cette colline que l'on peut contempler une vaste étendue boisée.

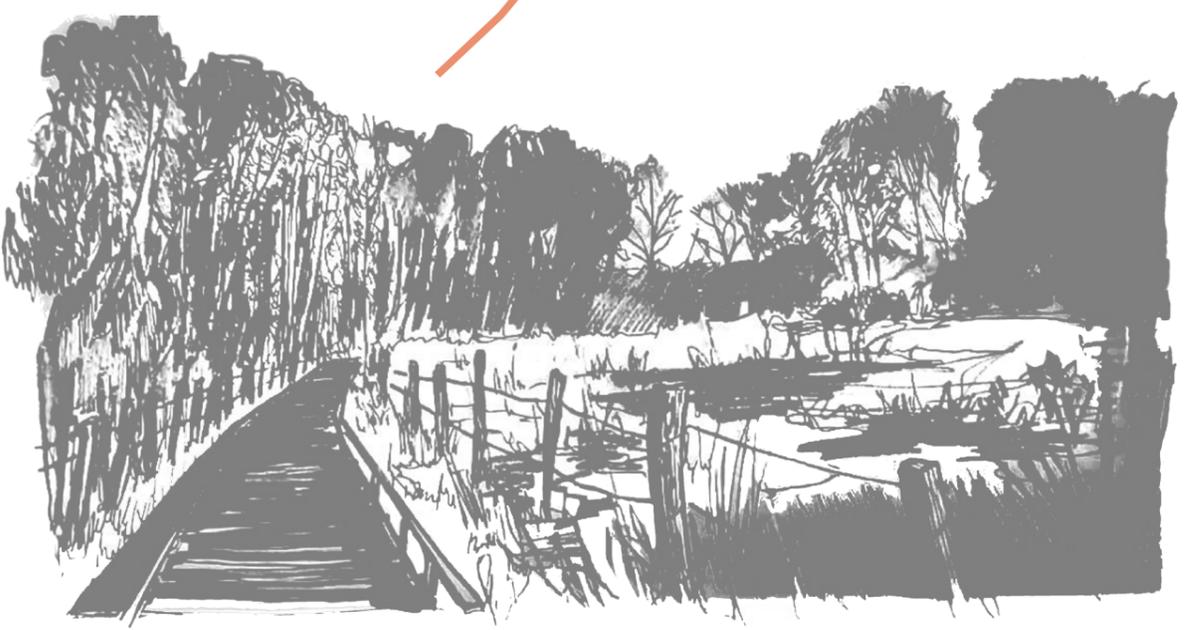
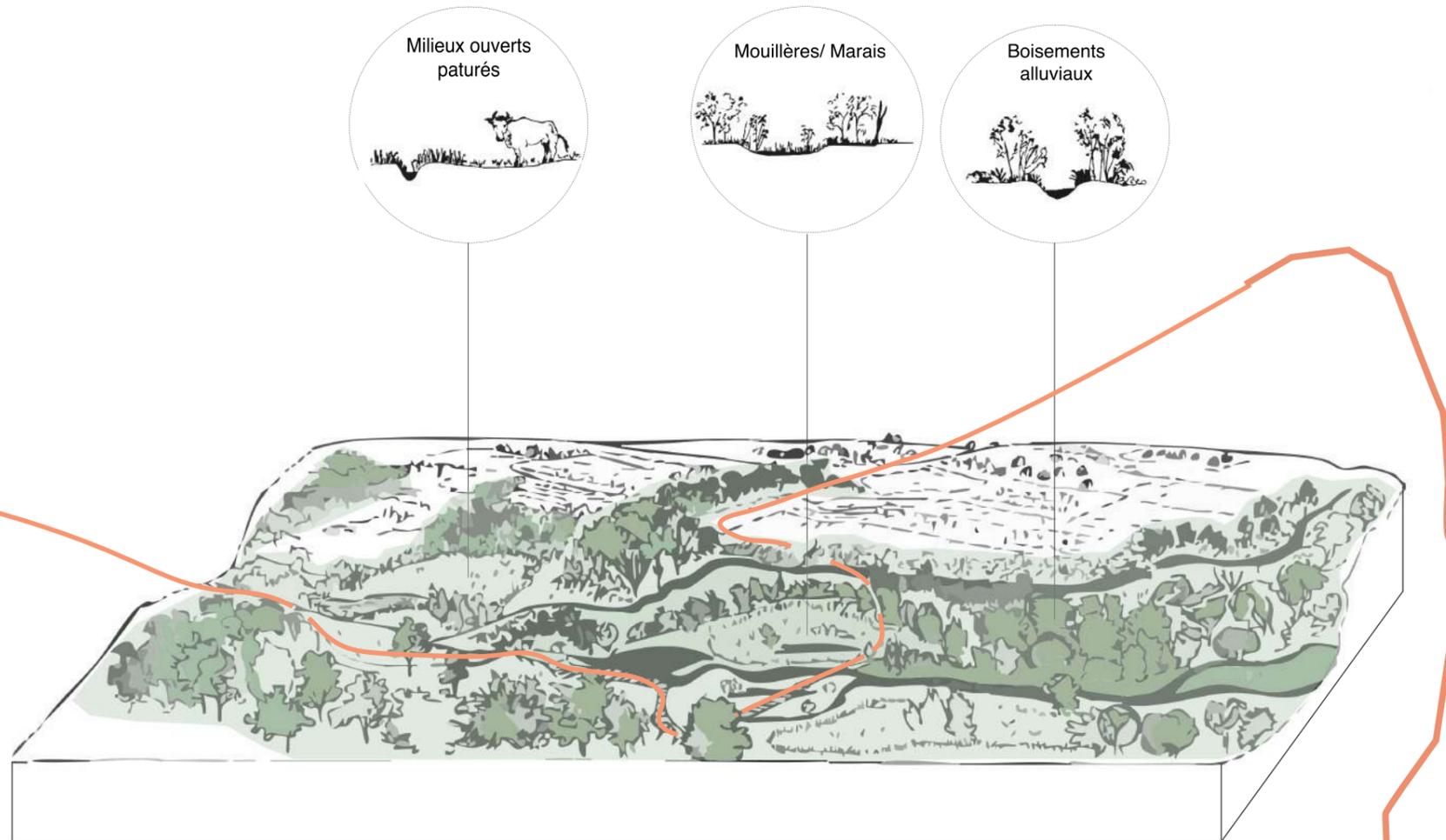
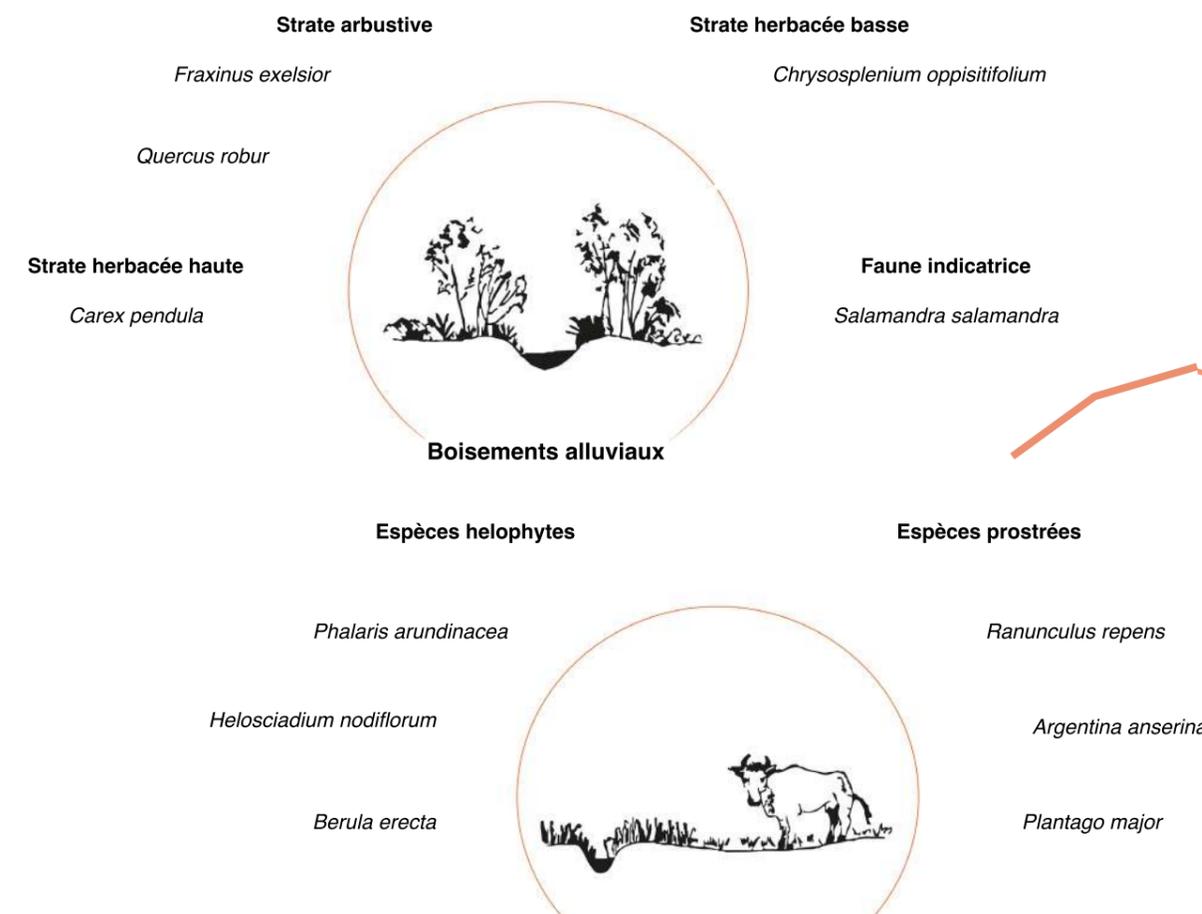
Lorsqu'on y pénètre, on est saisi par la fraîcheur qui inonde ce lieu. Après le tumulte d'un chemin rocailleux, on déambule sur un tapis de feuilles et d'humus épais. C'est dans ce talweg apaisant que l'on peut se promener au gré des saisons.

*Cette portion de territoire commune nous permet d'observer la faune et la flore locales, , telles que la rainette verte (*Hyla japonica*), le triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), le noyer commun (*Juglans regia*), le saule cendré (*Salix cinerea*) et la menthe aquatique (*Mentha aquatica*). Ces espèces prospèrent dans ces milieux humides et boisés, contribuant à la richesse écologique de la région.*

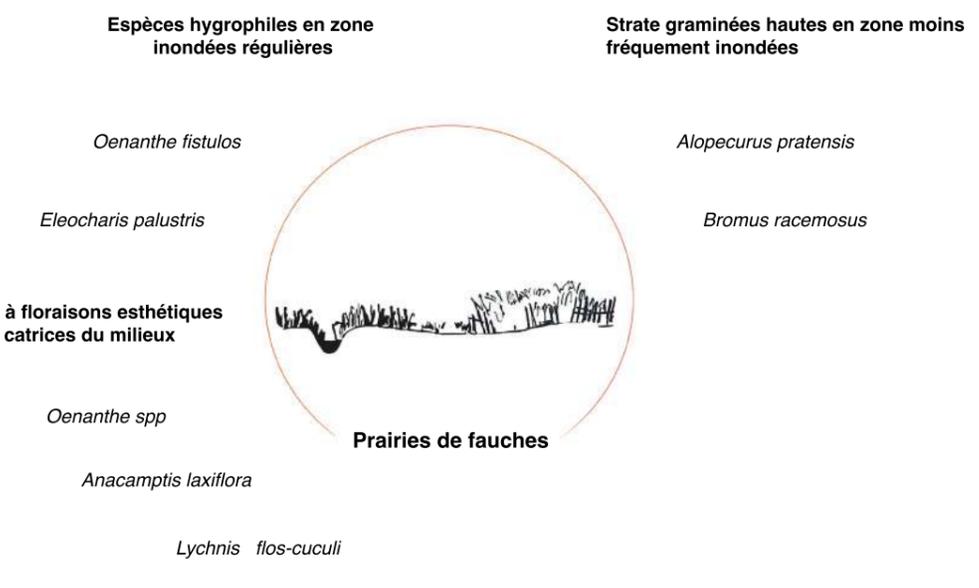
Lorsque l'on quitte ce boisement, on est accompagné par une décroissance végétale qui nous guide jusqu'à une prairie. Elle apparaît comme un îlot de lumière éblouissant, un éclat lumineux. Après avoir traversé cet espace champêtre, on aperçoit au loin un village



3 Sites de régénération écologique



Boisement mixte Cheminement sur ponton Barrière pour pâturage et mise en défend Prairie humide

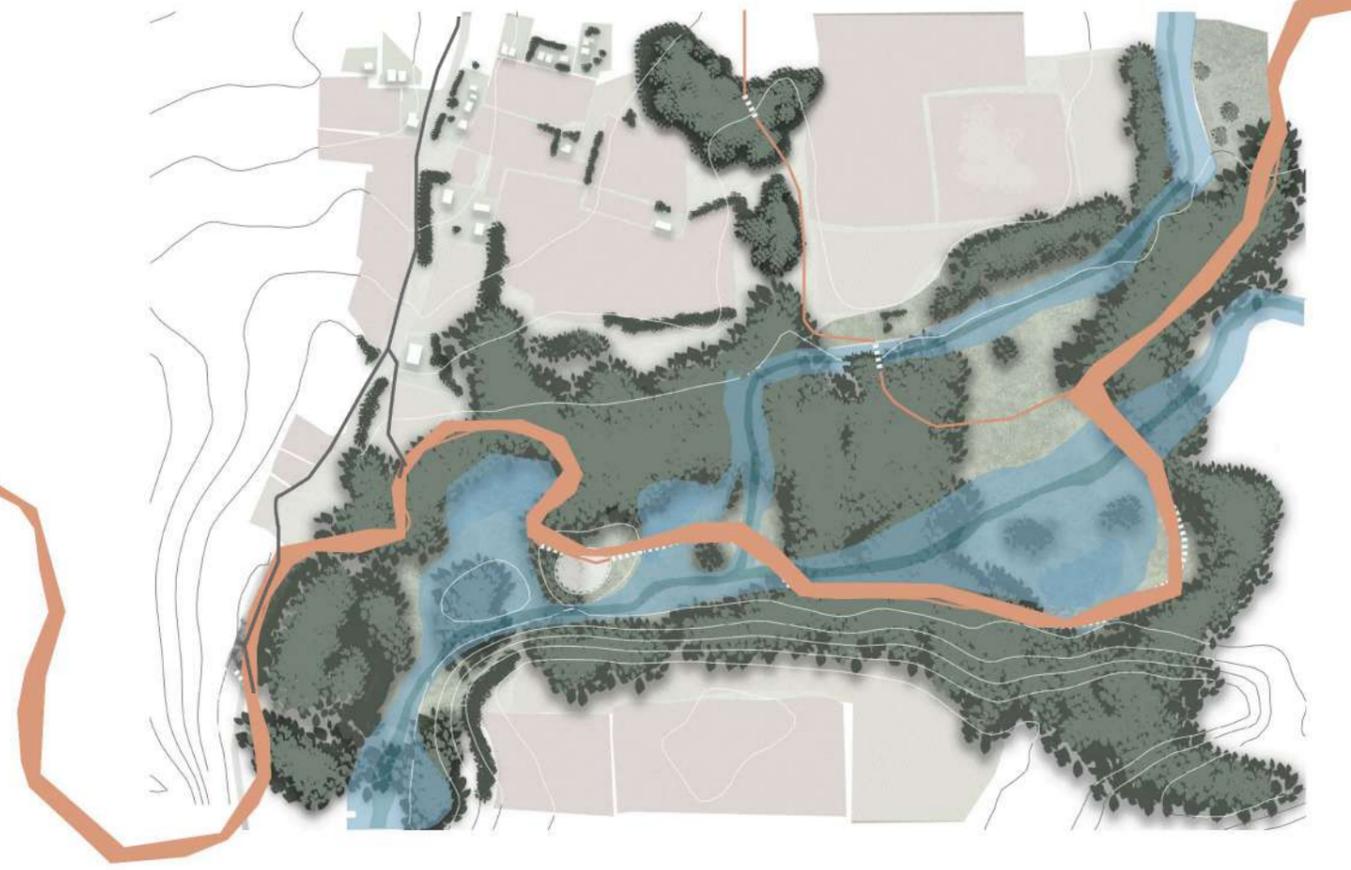


Ces prairies de fauches tendent à régresser en faveur des prairies eutrophes. Maintenir le milieu ouvert et la mise en parcs modulables permettrait de les sauvegarder.

Le pâturage en parcs tournants pourrait être un moyen de restaurer et d'entretenir les milieux habitats naturels en zones inondées. Ils permettent de conserver les milieux ouverts tout en maintenant une diversité d'habitats en laissant le sol se régénérer.

Arpenter un paysage viti-diversifié

Les mobilités douces pour lier les territoires





<http://www.ecole-paysage.fr>

